

# PROCES VERBAL DE CONSTAT



HUISSIERS  
REUNIS  
AIN

SAS Océane D'ANCONA Commissaire de Justice associée  
HUISSIERS REUNIS AIN

12, rue Charles Tardy  
01000 BOURG EN BRESSE  
Tél : 04 74 55 54 60

[ain@huissiers-reunis.fr](mailto:ain@huissiers-reunis.fr)  
[www.huissiers-reunis.ain.fr](http://www.huissiers-reunis.ain.fr)

COMPETENCE NATIONALE EN MATIERE DE CONSTAT



**EXPÉDITION**

Référence : **C16630**

## CONSTAT DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

### PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ ET LE PREMIER OCTOBRE À NEUF HEURES ENVIRON**

**A LA DEMANDE DE :**

**LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST**, Caisse de Crédit Agricole Mutuel immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 399 973 825, dont le siège social est 1 rue Pierre de Truchis de Lays à 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR, agissant poursuite et diligences de son représentant légal domicilié es-qualités audit siège,

Faisant élection de domicile et constitution d'avocat en la personne et au cabinet de **Maître Jacques BERNASCONI**, **Avocat associé la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST**, du Barreau de l'Ain, sise 9 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000).

**Et ayant pour Avocat plaissant: Maître Pierre-Yves CERATO**, Avocat associé de la SELAS IMPLID AVOCATS, Avocats au Barreau de LYON, sise 79 Cours Vitton à LYON (69006).

**► EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :**

- De la grosse en due forme exécutoire de l'acte reçu par Maître Pierre GRENIER, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Pierre GRENIER, Frédéric ROMANET, Pascal BOY et Marielle TISSOT, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à GEX (Ain), en date du 11 Juin 2003, contenant PRET par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST au profit de **AVOVENTES**
- De la grosse en due forme exécutoire de l'acte reçu par Maître Pierre GRENIER, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Pierre GRENIER, Frédéric ROMANET, Pascal BOY et Marielle TISSOT, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à GEX (Ain), en date du 04 Juin 2004, contenant PRET par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MIUTUEL CENTRE-EST au profit de **AVOVENTES**
- D'un commandement de payer valant saisie signifié en date du 20 juin 2025.

**AGISSANT CONTRE :**

**AVOVENTES**

## LAQUELLE EST PROPRIETAIRE :

Sur la Commune de DIVONNE LES BAINS (01220 - Ain), 817 Rue Etienne Deprez, Hameau de Crassy,

Une maison à usage d'habitation,

Cadastrée:

- Section H numéro 285, lieudit« 817 Rue Etienne Deprez», pour une contenance de 02 ares 90 centiares.

Cadastrée sous les références suivantes :

### DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 001 Commune 143 DIVONNE LES BAINS

SECTION	NUMERO PLAN	QUOTE-PART ADRESSE	CONTENANCE
H	0285	817 RUE ETIENNE DEPREZ	0ha 02a 90ca

Ainsi qu'il résulte d'un extrait de la matrice cadastrale en date du 13/05/2025.

Étant également précisé que l'immeuble ci-dessus désigné appartient à AVOVENTES

par suite de l'apport qui lui en a été faite par AVOVENTES

suivant jugement rendu par le Tribunal du district de LAUSANNE (Canton de Vaud - Suisse), du 05 Juin 1992,

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre GRENIER, Notaire associé à GEX (Ain), le 11 Juin 2003, dont une copie authentique a été publiée au Service de la Publicité Foncière de NANTUA (devenu SPF de l'AIN), le 10 Juillet 2003, Volume 2003 P numéro 5552.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

**Je soussignée, Océane D'ANCONA, Commissaire de Justice Associée au sein de la SAS Océane D'ANCONA, HUISSIERS RÉUNIS AIN, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice à BOURG EN BRESSE, 12 rue Charles Tardy,**

## CERTIFIE M'ÊTRE TRANSPORTÉE CE JOUR.

Aux environs de 9 heures, à DIVONNE LES BAINS (01220 - Ain), 817 Rue Etienne Deprez, Hameau de Crassy,

Afin de dresser un Procès-Verbal Descriptif des biens susvisés,

Où étant, en présence de :

# AVOVENTES

J'ai ensuite procédé aux constatations suivantes :

## CONSTATATIONS

La commune de **Divonne-les-Bains** est une ville française de l'arrondissement de Gex dans le département de l'Ain. Elle se situe à la frontière de la Suisse romande.

La population est de l'ordre de **10 700 habitants**.

Les biens, objets de la présente procédure, sont situés à quelques mètres seulement de la frontière suisse. Un cours d'eau, le Boiron passe à côté de la maison.





me déclare que la maison a été divisée en 4 appartements, que trois appartements sont loués et un appartement est occupé à titre gratuit par elle-même.

Le premier appartement, pour les présentes constatations seulement, sera appelé " lot 1". Celui-ci est loué à plusieurs personnes en colocation. Elle me déclare que le montant mensuel du loyer est de 1900 euros.

Le deuxième appartement, pour les présentes constatations seulement, sera appelé " lot 2 ". Celui-ci est occupé à titre gratuit par . Elle me déclare vivre seule et ne pas avoir de contrat de bail.

Le troisième appartement, pour les présentes constatations seulement, sera appelé " lot 3 ". Celui-ci est loué à une personne personne. Elle me déclare que le montant mensuel du loyer est de 1050 euros.

Le quatrième appartement, pour les présentes constatations seulement, sera appelé " lot 4 ". Celui-ci sera loué à partir du 1er octobre 2025 en soirée à plusieurs personnes en colocation. Elle me déclare que le montant mensuel du loyer est de 2100 euros.

me déclare avoir fait rénové la toiture en 2003, que le chauffage est assuré par une cuve à fioul, que l'intégralité de la maison est raccordée au réseau d'assainissement collectif. Il n'y pas de système de climatisation.

Le montant déclaré de la taxe foncière est d'environ 2000 €.

## " LOT 1 " clichés photographiques 187 à 333

un des colocataires, m'a ouvert la porte d'entrée de l'appartement et m'a autorisé à pénétrer dans le logement.

Il m'a indiqué avoir plusieurs colocataires : Cette dernière quitte cette colocation ce jour pour déménager dans la même journée dans la colocation du lot 4.

L'appartement se compose, au rez-de-chaussée, d'une grande pièce de vie avec cuisine ouverte sur salon, d'une salle d'eau avec WC, d'un cellier/buanderie. L'étage est composé de trois chambres et d'une salle de bains avec WC.

L'accès au lot 1 se fait par la terrasse en béton qui donne sur la rue.

### Extérieurs :

Devant la porte d'entrée, il y a une petite terrasse en béton qui donne sur la rue. Elle est délimitée par un muret en pierres.

Il y a un éclairage extérieur solaire.

Sur la droite il y a une terrasse en bois en rebord de la rivière, sans garde corps.

La façade sur le pourtour de la porte d'entrée est abîmée, notamment sur le bas à gauche. Elle est un peu écaillée. A droite il y a des fissures.

### Entrée / Pièce de vie :

Le sol est recouvert d'un carrelage blanc, les plinthes sont en carrelage de couleur beige. Les murs sont recouverts d'enduit blanc, de même que le plafond sur lequel les poutres sont apparentes.

Au plafond il y a des spots à câble tendu, ainsi que des appliques murales.

Il y a deux fenêtres panoramiques en PVC blanc double vitrage donnant sur la rue. Il n'y a pas de volets. Elles sont munies de stores enrouleurs occultants. Il y a une fenêtre à battant unique en PVC blanc double vitrage près de la cuisine. Elle est pourvue de barreaux et donne sur la rivière.

Il y a un pilier centrale structuré en étagère, qui permet une démarcation entre le coin salon et la cuisine, créant en outre un passage entre ces deux zones.

Le compteur électrique est au fond à gauche du salon.

Il y a un radiateur en fonte en dessous de la fenêtre située près de la cuisine. Et un second radiateur en fonte à gauche de la porte en entrant.

#### Cuisine :

La cuisine est ouverte sur le salon.

Le sol est recouvert d'un carrelage blanc. Les murs sont recouverts d'enduit blanc. Le mur en face du meuble de cuisine est recouvert de pierres en parement.

La cuisine est équipée d'un lave-vaisselle (BEKO) et d'un four et d'une plaque à induction. Les meubles de cuisine sont recouverts d'une peinture de couleur rouge.

Il y a une fenêtre en PVC blanc double vitrage au dessus de l'évier.

#### Salle d'eau :

L'accès se fait depuis la cuisine via une porte coulissante en bois peinte en vert.

Le sol est recouvert d'un carrelage vert et blanc. Les murs sont recouverts d'une faïence de couleur blanche et le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Le point lumineux est désolidarisé du mur.

Il y a un lavabo, un WC et une douche.

La pièce est pourvue d'une fenêtre en PVC blanc double vitrage sans ouverture et d'un radiateur en fonte.

Au niveau de la fenêtre, au plafond, la peinture se décolle. Il en est de même sur le mur à droite.

#### Cellier/buanderie :

L'accès se fait depuis la cuisine via une petite marche.

La porte est en bois peinte en blanc. Le sol est recouvert d'un carrelage vert et blanc identique à celui de la salle d'eau. Les murs sont recouverts de mortier. Le plafond est recouvert de plaques en polystyrène blanc. Les poutres sont apparentes.

Il y a arrivée d'eau dans cette pièce et une évacuation (emplacement actuelle du lave linge). Je constate une fuite au niveau de l'arrivée d'eau.

#### Étage:

L'accès à l'étage se fait par un escalier en colimaçon en acier de couleur verte.

#### Couloir:

Le sol est recouvert de lattes en bois peintes en vert.

Trois des murs sont recouverts d'un enduit blanc, abîmé par endroits notamment à gauche de la fenêtre sur l'arête. Le mur de droite est recouvert de lattes en bois brut.

Le plafond est recouvert d'un enduit blanc. Il y a un spectre de cloison démontée au plafond, au niveau des escaliers.

Le point lumineux est absent. Les fils électriques sont à nu avec un domino. Il y a un radiateur en dessous de la fenêtre. Cette dernière est à battant unique en PVC blanc double vitrage.

#### Première chambre (à gauche):

Il y a une petite marche à l'entrée de la chambre. L'encadrement de porte mesure environ 170cm.

Le sol est recouvert d'un parquet de couleur beige. Le mur de droite est recouvert d'un enduit peint en bleu. Les autres murs sont recouverts d'un enduit blanc, de même que le plafond. Je constate que l'enduit du plafond est fissuré par endroits.

Je constate également la présence de fissures sur le mur de droite en entrant dans la chambre au niveau de la porte, et sur le mur de gauche depuis la porte.

La plinthe à gauche de la chambre est fissurée sur la longueur partant du mur jusqu'au milieu de la fenêtre de gauche, les autres plinthes sont en bois peintes en blanc. Le long des plinthes il y a des quarts de rond en bois nu qui sont posés au sol.

La chambre est pourvue de deux fenêtres à battant unique en PVC blanc double vitrage. Une donne sur la rivière, et l'autre sur la rue. Elles sont munies de volets en bois de couleur bleue.

Il y a un point lumineux (spots).

Il y a un radiateur en fonte.

La pièce est munie d'un placard mural. Il y a à l'intérieur du placard une prise électrique.

#### Deuxième chambre (au fond du couloir à gauche):

Il y a une petite marche pour accéder à la chambre. L'encadrement de porte mesure environ 170cm.

Le sol est recouvert d'un parquet de couleur beige. Les plinthes sont en bois et peintes en blanc. Il y a des quarts de rond en bois en bas de celle-ci. Les murs sont recouverts d'enduit. Le mur de gauche est peint en bleu. Le plafond est recouvert d'un enduit de couleur blanche.

Je constate sur le plafond à gauche de la pièce qu'il y a eu un rattrapage d'enduit. Le revêtement du mur de gauche en entrant dans la pièce est fissuré. A droite de la fenêtre il y a une fissure sur le revêtement du mur. Au plafond il y a des petites fissures par endroit notamment près de la fenêtre.

La fenêtre à battant unique est en PVC double vitrage. Elle donne sur la route. Elle est munie de volets en bois de couleur bleue.

La pièce est munie d'un radiateur qui se situe à droite de la fenêtre.

Il y a un point lumineux au plafond (spot triple leds).

#### Salle de bains :

La porte est en bois, peinte en blanc. Au sol, devant la salle de bains, il y a des traces de frottement de porte.

Il y a une petite marche pour entrer dans la salle de bain. L'encadrement de porte mesure environ 170cm.

L'interrupteur du point lumineux est à l'extérieur.

Le sol est recouvert d'un carrelage beige. Les murs sont en carrelage jaune et bleu. Le plafond est recouvert d'un enduit de couleur blanche. Il est dégradé au niveau de la baignoire, le revêtement se décolle.

Il y a une baignoire, un lavabo avec meuble et un WC.

A droite du WC il y a un radiateur en fonte.

#### Troisième chambre (à droite)

Le sol est recouvert de lattes en bois peintes en marron. Il y a une petite estrade à gauche de la chambre (environ 2 cm de hauteur), sur toute la largeur de la pièce.

Il y a des plinthes marron à gauche de la pièce une autre plinthe est désolidarisée du mur.

Il y a un coffrage en bois marron sur le côté droit et en face de la porte et qui cache les tuyaux.

Un mur est recouvert de lattes en bois peintes en blanc crème, deux murs sont recouverts d'un enduit de couleur blanche qui est fissuré par endroits. Le mur où se situe la fenêtre est recouvert d'un enduit blanc et est peint par endroit d'une peinture de couleur rouge et vert clair. Le revêtement du mur de la fenêtre est fissuré.

Le plafond est recouvert d'un enduit de couleur blanche.

Il y a deux points lumineux : un au plafond et un sur le mur de gauche sous forme d'applique sur le mur de gauche.

Il y a un placard mural, un radiateur en fonte et une fenêtre à battant unique en PVC blanc double vitrage qui donne sur la rivière. Elle est munie de deux volets en bois bleus.

## " LOT 2 " clichés photographiques 8 à 132

**AVOVENTES** m'a ouvert la porte d'entrée de la maison et m'a autorisé à pénétrer dans le logement.

Elle se compose au rez-de-chaussée d'une entrée, salon/séjour, cuisine, salle de bains, buanderie et d'annexes.

Au premier étage, il y a trois chambres et une salle de d'eau.

La façade sud de la maison donne sur la rue Etienne Deprez.

La façade Ouest est recouverte d'un bardage en bois avec une avancée de toit.

A l'extérieur de la maison les volets sont en bois et peints.

L'accès à ce logement se fait par une porte vitrée donnant à une petite entrée.

### Entrée :

Le sol est recouvert d'un parquet flottant. En face, une autre porte vitrée dans mur voûté donne l'accès au séjour / salon.

Les murs sont recouverts d'enduit ainsi que le plafond.

### Séjour / salon :

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont recouverts d'enduit.

Au plafond, des poutres en bois peintes en blanc sont apparentes.

Au fond de la pièce une double baie vitrée est en place et donne accès à une terrasse. Présence d'un store électrique.

Un poêle à bois est en place.

#### Cuisine :

L'accès se fait soit vers l'entrée de la maison, soit depuis le salon.

Le sol est identique, les murs sont recouverts en partie de faïence. A l'état d'usage.

Deux petites fenêtres donnent sur la rue Etienne Deprez.

#### Salle de bains :

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont faïencés en totalité.

Il y'a une vasque sur pied, un WC, une baignoire et une douche.

Un sèche serviettes est fixé au mur.

Puis une porte donne accès à une buanderie.

#### Buanderie :

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien.

Il y'a une arrivée d'eau avec un évier en inox. Un doucisseur d'eau de marque Culligan est en place.

Une porte donne accès à la terrasse.

Un porte type chambre froide donne accès à une réserve. Il s'agit d'une pièce avec peu de hauteur sous plafond.

Une troisième porte dans la buanderie donne ensuite accès à une autre pièce.

Dans cette pièce, le sol est en partie recouvert de carrelage et d'un plancher.

Les murs sont à l'état brut en grande partie.

Cette pièce se prolonge en forme de L et il y'a un espace avec la cuve à fioul de marque Pluton.

#### Terrasse :

L'accès est triple : depuis un portillon à l'extérieur, depuis le salon ou depuis la buanderie.

Le sol est recouvert de dalles usagées.

Elle est clôturée par un grillage.

Présence d'un petit massif.

#### Etage :

L'accès se fait par une escalier en bois avec un garde-corps.

A l'étage, le dégagement est spacieux mais la hauteur sous plafond est d'environ 1,95 mètres.

Celui-ci dessert trois chambres et une salle d'eau.

Il n'y a pas de fenêtres, seulement de l'éclairage artificiel.

Au sol, il y'a du carrelage

#### Première chambre :

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.

Les murs sont en partie recouverts de toile de vert peinte et de lambris.

Il y'a deux fenêtres dans cette chambre.

Au plafond, les poutres en bois sont apparentes.

#### Salle d'eau :

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont intégralement faïencés.

Il y'a un WC, une douche et un lavabo.

Présence d'une fenêtre et d'un point lumineux au plafond.

#### Deuxième chambre :

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.

Les murs et le plafond sont enduits.

L'éclairage naturel est assuré par deux petites fenêtres qui donnent sur la rue Etienne Deprez.

Un placard mural est en place.

#### Troisième chambre :

Au sol, il y'a un parquet, lequel est recouvert de toile de jute.

Les murs sont recouverts d'un enduit.

Il y a un plafond en bois qui est peint en beige clair avec des poutres apparentes.

Une cheminée ornementale est en place.

L'éclairage naturel est effectué par une petite fenêtre qui donne sur la rue Etienne Deprez.

### **EXTERIEUR : clichés photographiques 133 à 139, 181 à 185**

Au Sud-ouest de la maison, il y a un petit chemin, lequel donne accès aux " lots 3 et 4 " ainsi qu'au jardin du " lot 2 ".

Celui-ci est recouvert de dalles avec un petit muret qui sépare du fonds voisin.

Sur le côté gauche, il y a un petit massif avec un muret et du carrelage.

### **" LOT 3 " clichés photographiques 140 à 180**

Un premier escalier donne accès au lot n°3.

J'ai rencontré [REDACTED] ainsi déclaré, à qui j'ai montré ma carte professionnelle. Il m'autorise à pénétrer dans son logement.

Monsieur me déclare être locataire du bien depuis le mois de novembre 2024.

Devant l'appartement, il y a une petite terrasse en bois usagée et abritée.

L'éclairage extérieur fonctionne ainsi qu'une sonnette.

La porte d'entrée est pleine dans la partie basse et côté intérieur il y a un placage qui est fait.

#### Pièce de vie :

Le sol est recouvert d'un parquet flottant et de carrelage côté cuisine. Il y a une petite pente au niveau du sol.

Les murs sont recouverts d'un enduit blanc ainsi que le plafond.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre double avec des volets en bois.

L'éclairage artificiel est assuré par un point lumineux au centre de la pièce.

#### Cuisine :

Elle est équipée d'éléments hauts et bas et d'un îlot central.

Il y a une hotte de marque ARTHUR MARTIN, une plaque à induction de marque AIRLUX avec un four et un lave-vaisselle de marque OCEANIC.

Une porte donne accès à la salle d'eau.

#### Salle d'eau :

Il y a une petite marche pour accéder.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont intégralement faïencés.

Il n'y a pas de fenêtre dans cette pièce.

Il y a un lavabo sur pied avec un miroir.

Un WC est installé.

Il y'a une douche avec un bac de douche et un petit radiateur type porte-serviettes.

#### Chambre :

J'accède depuis le salon par une porte qui a une serrure.

Il y a une marche pour accéder à la chambre.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.

Les murs sont tous recouverts d'enduit ainsi que le plafond.

Dans cette pièce, il y a deux fenêtres : l' une donne sur la petite terrasse vers la porte d'entrée et l'autre au-dessus du jardin du " lot 2 ".

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule au plafond.

Le tableau électrique se situe à gauche de la porte d'entrée.

Le chauffage est réglé par un chauffage central au fioul.

#### **" LOT 4 " clichés photographiques 334 à 444**

L'accès au lot 3 se fait par un escalier. Il est revêtu d'un carrelage orange, abîmé par endroits. Il y a un garde corps en acier et bois.

Lors de mes opérations, l'appartement était en cours de changement de locataires. Le locataire sortant et une des locataires entrantes, **AVOVENTES** présente ce jour, m'a autorisé à pénétrer dans le logement.

Les autres colocataires sont **AVOVENTES**.

L'appartement est mansardé. Il se compose d'une cuisine ouverte sur une pièce de vie/salle à manger, d'un salon, de trois chambres, d'un WC, d'un petit espace buanderie, et d'une salle d'eau/bains, et d'une terrasse carrelée.

#### Extérieur :

Il y a une terrasse devant le logement. Le sol est revêtu d'un carrelage de couleur orange. La charpente est apparente. Les murs sont recouverts d'un enduit de couleur blanc. Il y a à gauche de la terrasse des lattes collées au mur. Il y a un point lumineux extérieur au-dessus de la baie vitrée. Il y a une reprise d'enduit au niveau du point lumineux.

#### Entrée / cuisine :

L'accès à l'appartement se fait par une porte en bois de couleur blanche, les moulures sont apparentes et en bois naturel. L'intérieur de la porte est de couleur blanche, celle-ci est équipée un judas.

Nous avons accès immédiatement à la cuisine qui est ouverte sur le séjour.

Le sol est recouvert d'un carrelage blanc. Les plinthes sont en carrelage beige.

Les murs et le plafond sont recouverts d'un enduit blanc. Les poutres sont apparentes.

Il y a un radiateur.

Au plafond il y a un point lumineux au-dessus de la porte d'entrée, et il y a un autre point lumineux au plafond de la cuisine.

Il y a une baie vitrée à trois vantaux dont deux battants. Les menuiseries sont en bois. Elle est munie d'un volet roulant électrique.

#### Cuisine :

La cuisine est mansardée. Elle est équipée.

Le plan de travail est recouvert de faïence de couleur rouge. Les meubles sont en bois vernis.

Il y a une plaque à induction et une hotte de marque De Dietrich, un lave-vaisselle de marque IKEA, un four de marque ROSIERES, un réfrigérateur de marque CANDY.

La cuisine est équipée d'une fenêtre de toit double vitrage. Les menuiseries sont en bois.

#### Salon ou salle à manger :

L'accès au salon/salle à manger se fait depuis la cuisine par des petites marches en carrelage. Cet accès est mansardé et dispose d'une fenêtre de toit à double vitrage et dont les menuiseries sont en bois.

Le sol salon est recouvert d'un parquet de couleur beige. Les plinthes sont en bois de couleur beige. Le mur en face de la cuisine et le mur de gauche sont recouverts de lattes en bois brut. Les autres murs sont recouverts d'un enduit blanc.

Le plafond est revêtu d'un enduit blanc. Les poutres sont apparentes.

La pièce est pourvue d'une fenêtre de toit. Ainsi que d'une fenêtre à battant unique avec des barreaux et d'une fenêtre triangle double vitrage donnant sur la rivière. Le tout étant du double vitrage. Les menuiseries sont en bois.

Il y a deux points lumineux au plafond.

Il y a un radiateur à côté de la fenêtre.

Le compteur électrique est à droite en entrant dans le salon.

Salon / halle d'accès aux chambres :

L'accès se fait par une petite marche.

La pièce est mansardée.

Le sol est recouvert d'un lino de couleur noire. Il y a une fissure qui va du niveau de la porte sur environ deux mètres de longueur à la verticale.

Les murs sont recouverts d'un enduit blanc hormis le mur en face de la salle à manger et celui en face des fenêtres de toit. Ils sont recouverts de lattes en bois brut. Les plinthes sont en parquet beige.

Le plafond est revêtu d'un enduit blanc. Les poutres sont apparentes.

Le point lumineux au plafond est absent (fils à nu).

Espace buanderie :

L'accès se fait par le salon, à droite. La porte est en bois peinte en blanc.

Le sol est recouvert d'un carrelage blanc, les murs sont recouverts de faïence blanche. Le plafond est recouvert d'un enduit de blanc avec poutres apparente. Cette pièce est mansardée.

Il y a une fenêtre de toit dont les menuiseries sont en bois.

Le point lumineux au plafond fonctionne.

WC :

Le WC se situe à gauche de la buanderie.

Le sol est recouvert d'un carrelage bleu. Je constate l'absence de joint entre les carreaux de carrelage. Le sol s'affaisse à l'entrée du WC.

Les murs sont recouverts de faïence jaune et bleue.

Le toilette est en céramique.

Le point lumineux ne fonctionne pas, il s'agit de fil à nu avec l'ampoule.

#### Salle de bains / salle d'eau :

La pièce est située à droite des chambres. Elle est mansardée.

Le sol est recouvert d'un carrelage vert et blanc. Les murs sont recouverts de faïence blanche. Le plafond est recouvert d'un enduit blanc. Les poutres sont apparentes.

Il y a une grande fenêtre de toit dont les menuiseries sont en bois.

Le point lumineux de la salle de bain fonctionne, il y en a un au-dessus du lavabo et un second près de la douche, il s'agit d'une ampoule au bout des fils pour ce dernier.

Il y a une baignoire et une douche. Le bac à douche en céramique. Les murs de la douche sont recouverts de faïence blanche.

Il y a également un sèche serviette.

#### Première chambre :

Elle se situe à droite de la salle d'eau. Elle est mansardée.

Le sol est revêtu d'un parquet beige clair. Le mur de gauche est revêtu de lattes en bois, il en est de même pour le pourtour de la porte. Les autres murs et le plafond sont revêtus d'un enduit blanc. Les poutres sont apparentes.

Il y a une fenêtre de toit dont les menuiseries sont en bois, et qui est munie d'un store enrouleur occultant.

Il y a deux interrupteurs, je constate qu'il n'y a pas de point lumineux dans la pièce.

Il y a à gauche de la fenêtre de toit des fils à nu. On constate que le placo se décèle un peu de la poutre au-dessus de la fenêtre de toit.

Il y a une fenêtre triangle double vitrage qui donne sur la deuxième chambre.

#### Deuxième chambre :

Elle est située à côté de la chambre 1. Elle est mansardée.

Le sol de la chambre est revêtu d'un parquet beige clair. Le parquet au fond à droite de la pièce est abîmé, il y a un spectre d'humidité.

Le mur à droite et le mur gauche de la porte sont revêtus de lattes en bois sauf au niveau du radiateur. Cette partie du mur est en placo et recouvert d'enduit de couleur grise. Les autres murs et le plafond sont recouverts d'un enduit blanc.

Il y a une fenêtre de toit dont les menuiseries sont en bois. Elle est munie d'un store enrouleur occultant.

### Troisième chambre :

L'accès se fait par la salle à manger. La pièce est mansardée.

Le sol est revêtu d'un parquet de couleur beige. Il présente des impacts par endroits. Les plinthes sont en bois beige.

Les murs et le plafond sont revêtus d'un enduit blanc. Les poutres sont apparentes.

La chambre dispose de deux fenêtres de toit. Les menuiseries sont en bois. Il y a une fenêtre sur la gauche dont les menuiseries sont en bois. Elle dispose de barreaux et donne sur la rivière. Il y a une fenêtre triangle en haut du mur de gauche. Toutes les fenêtres sont en double vitrage.

Je termine mes opérations aux environs de 16 heures 45, non compris le temps de trajet forfaitaire de retour d'environ 1h30 minutes.

**Telles sont mes constatations.**

**De tout quoi j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat, avec photographies pour servir et valoir ce que de droit.**

Commissaire de Justice soussignée  
**Maître Océane D'ANCONA**



EXTERIEUR DE LA MAISON

Annexe n°1



Annexe n°2



Annexe n°3



Annexe n°4





Annexe n°7



"LOT 2"

Entrée



Annexe n°9



Annexe n°10



Annexe n°11



Annexe n°12



Annexe n°13



Salon / séjour



Annexe n°15



Annexe n°16



Annexe n°17



Annexe n°18



Annexe n°19



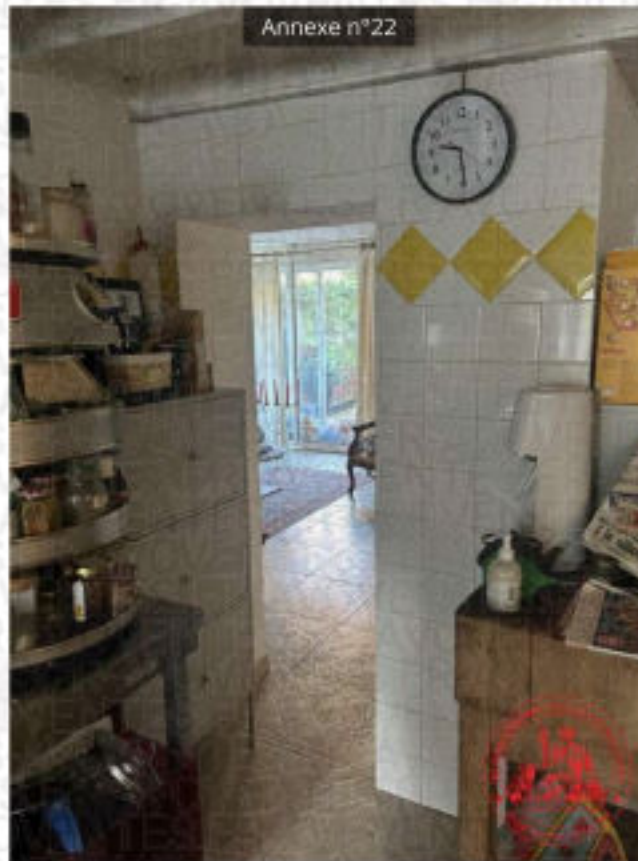
Annexe n°20



Annexe n°21



Cuisine



Annexe n°23



Annexe n°24



Annexe n°25



Annexe n°26



Annexe n°27



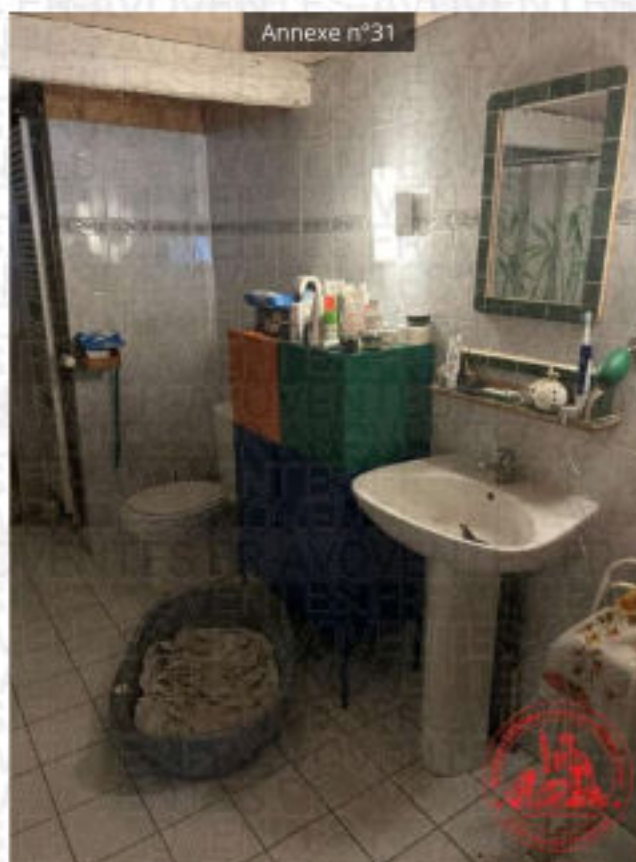
Annexe n°28

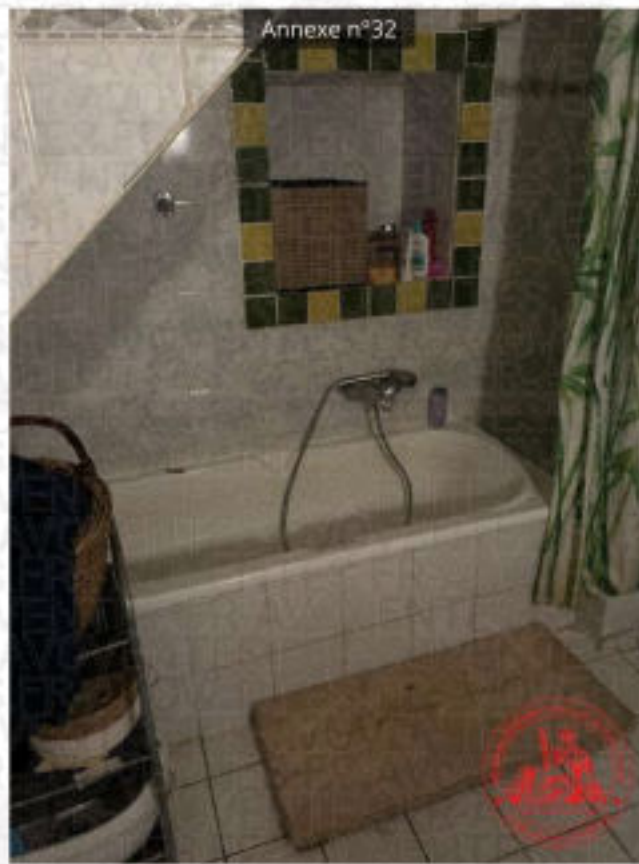


Annexe n°29



Salle de bains





Annexe n°32



Annexe n°33



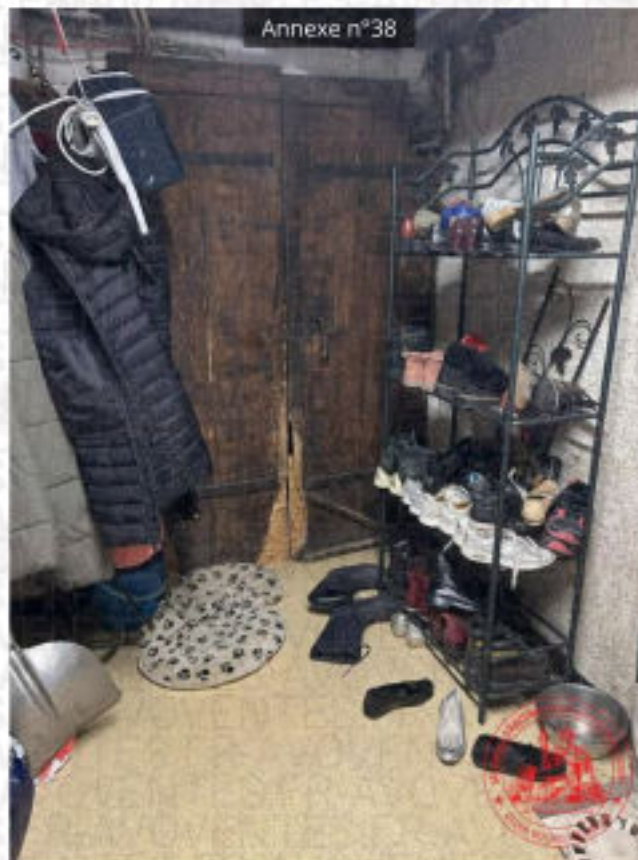
Annexe n°34



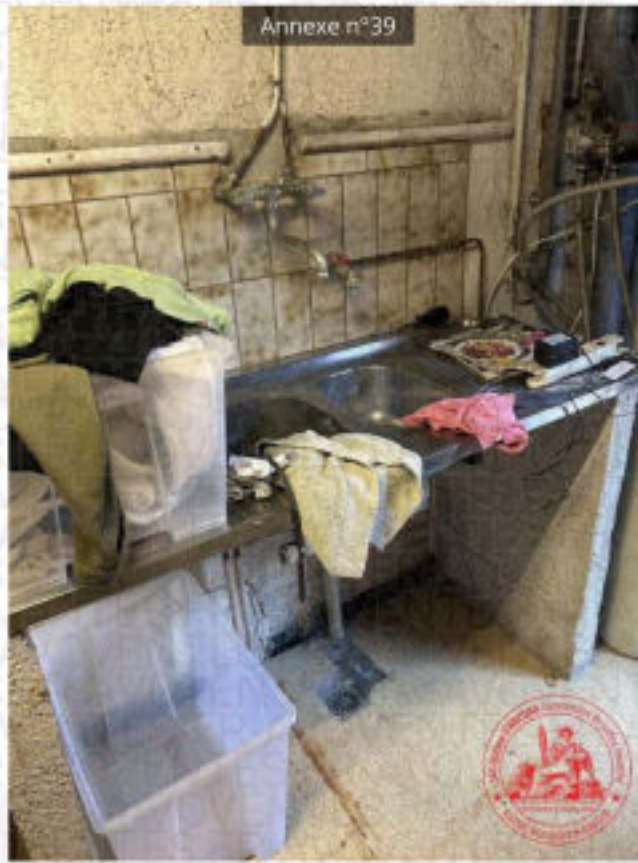
Annexe n°35



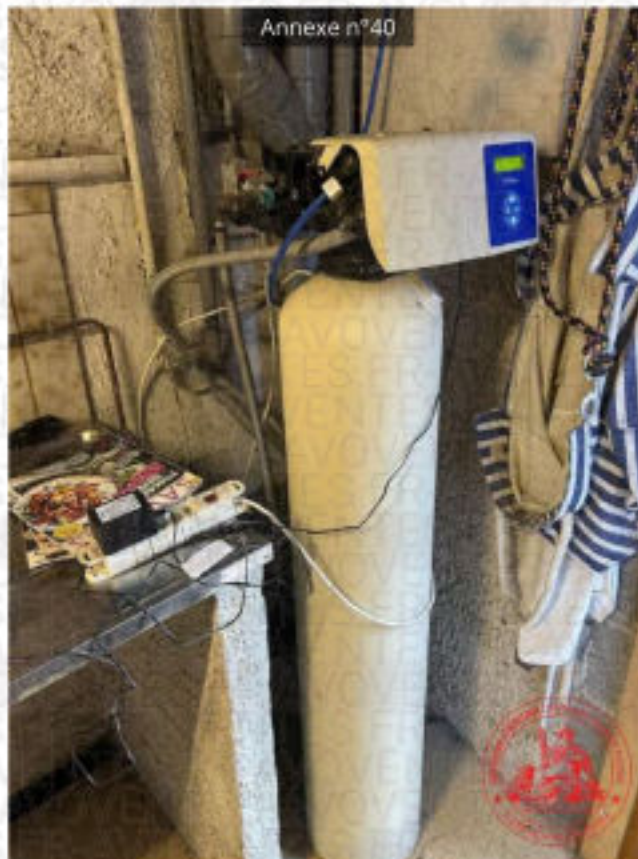
Buanderie et annexes



Annexe n°39



Annexe n°40





Annexe n°43



Annexe n°44



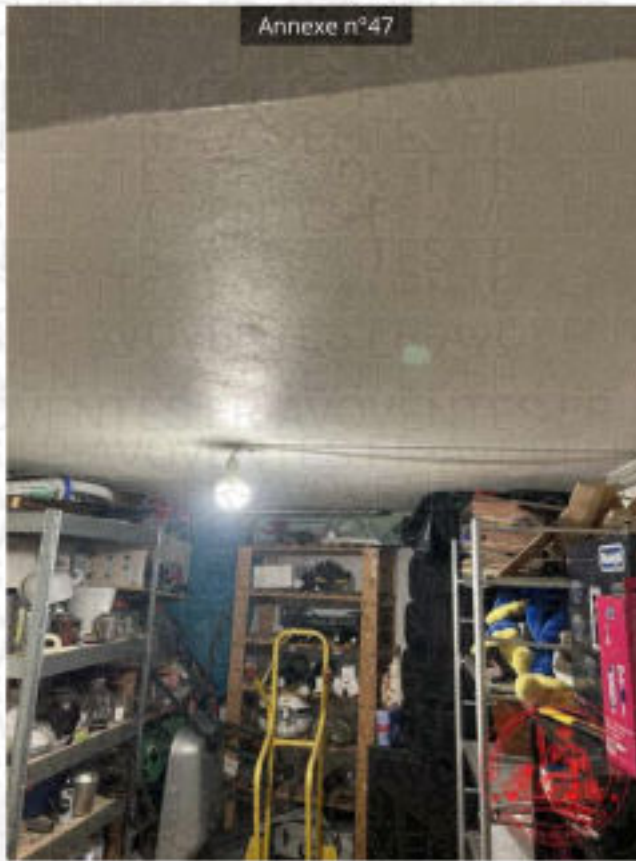


Annexe n°45



Annexe n°46

Annexe n°47



Annexe n°48



Annexe n°49



Annexe n°50



Annexe n°51



Annexe n°52



Annexe n°53



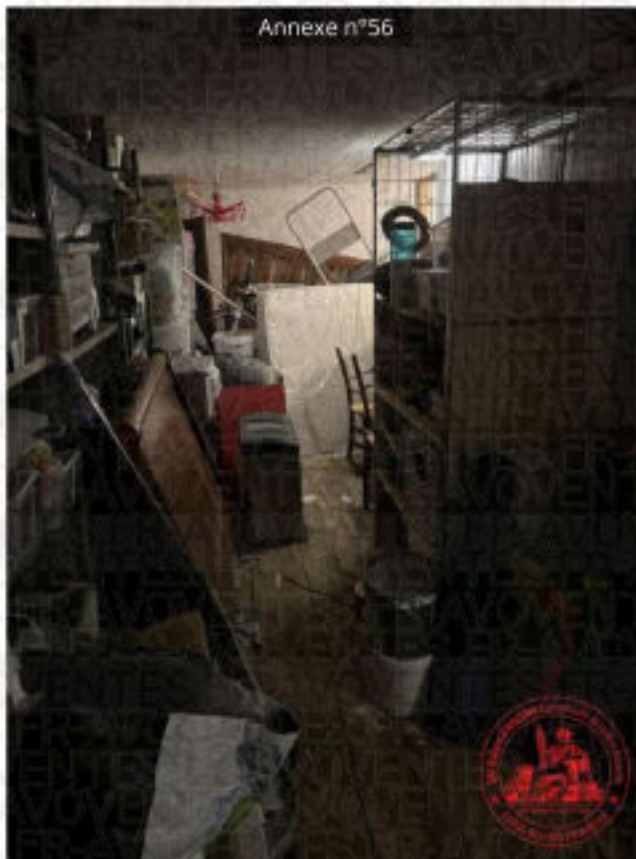
Annexe n°54



Annexe n°55



Annexe n°56



Annexe n°57



Annexe n°58



Annexe n°59



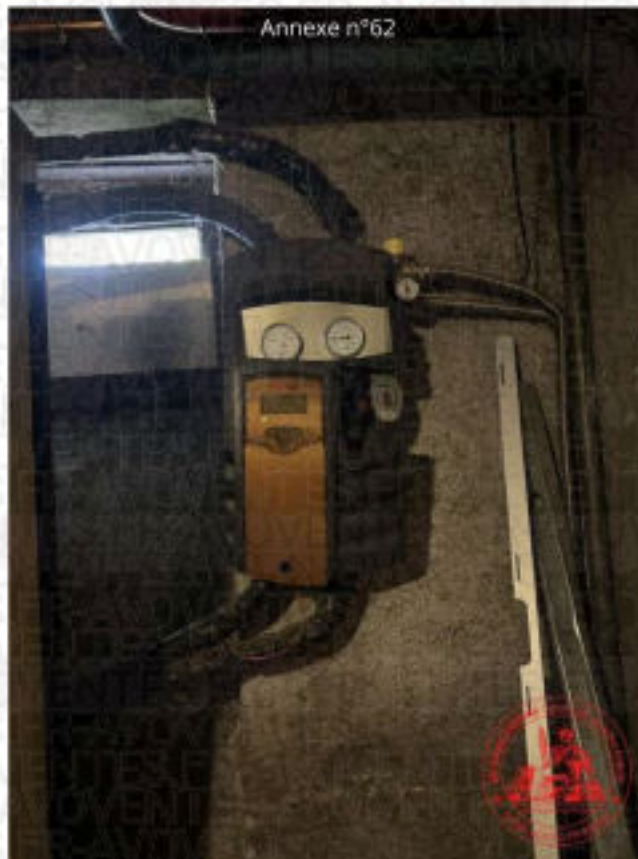
Annexe n°60



Annexe n°61

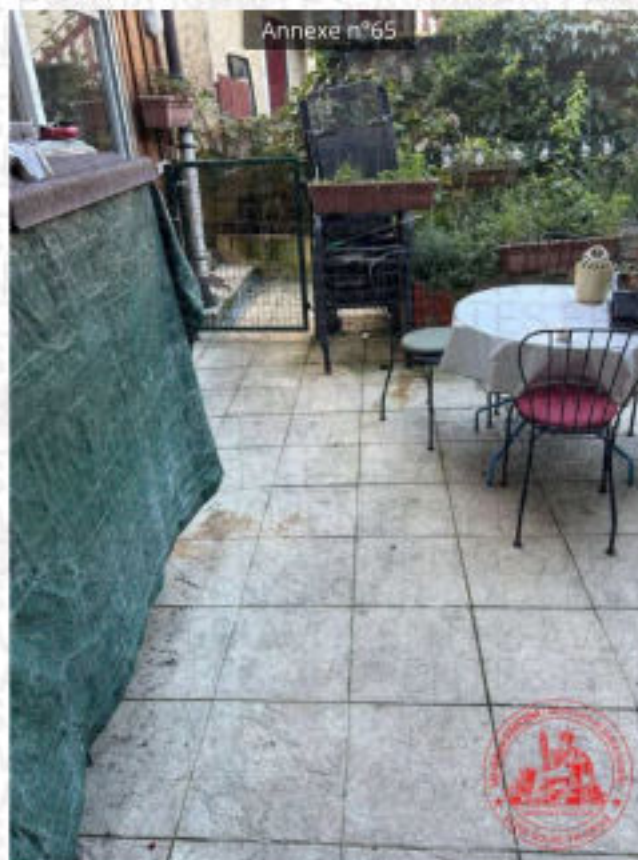
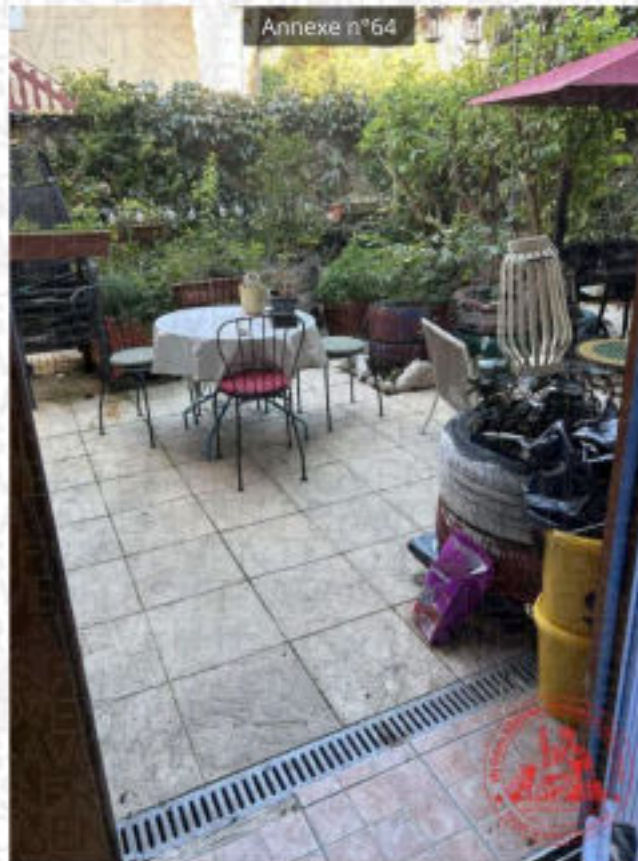


Annexe n°62





Terrasse





Annexe n°66

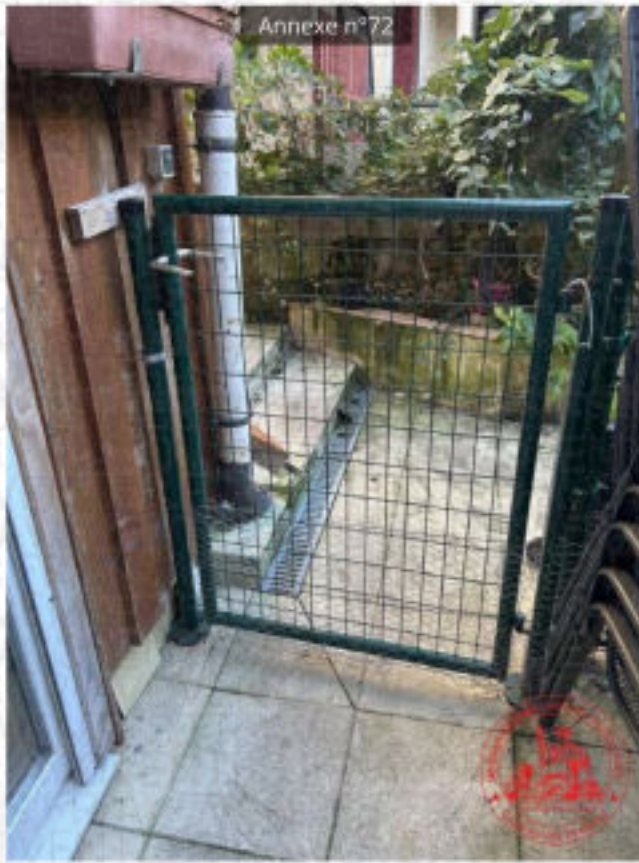


Annexe n°67





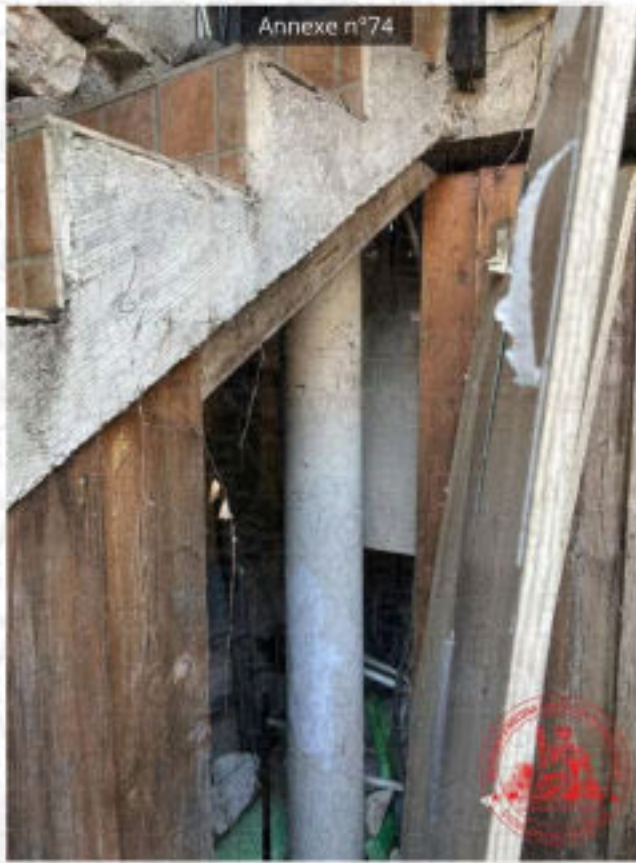
Annexe n°72



Annexe n°73



Annexe n°74



Annexe n°75

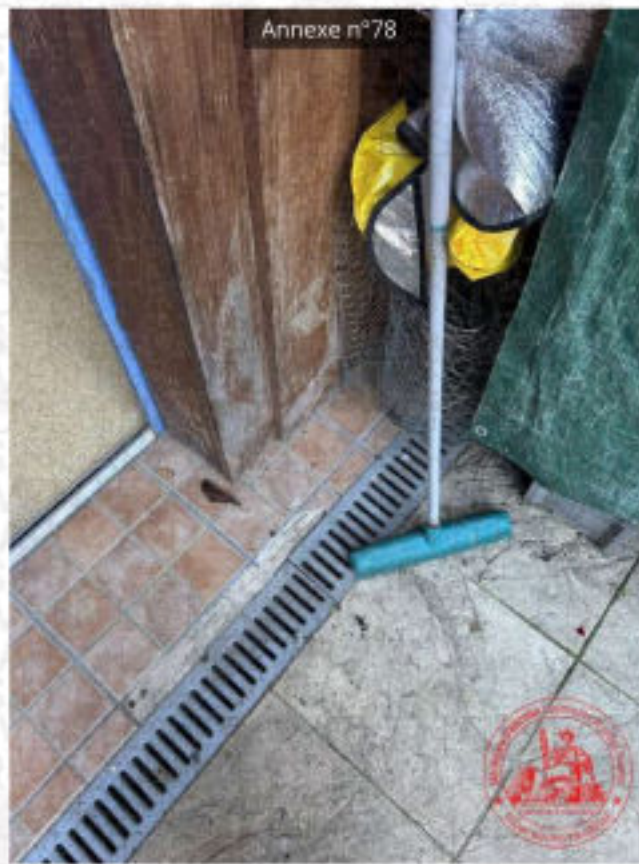


Annexe n°76



Annexe n°77



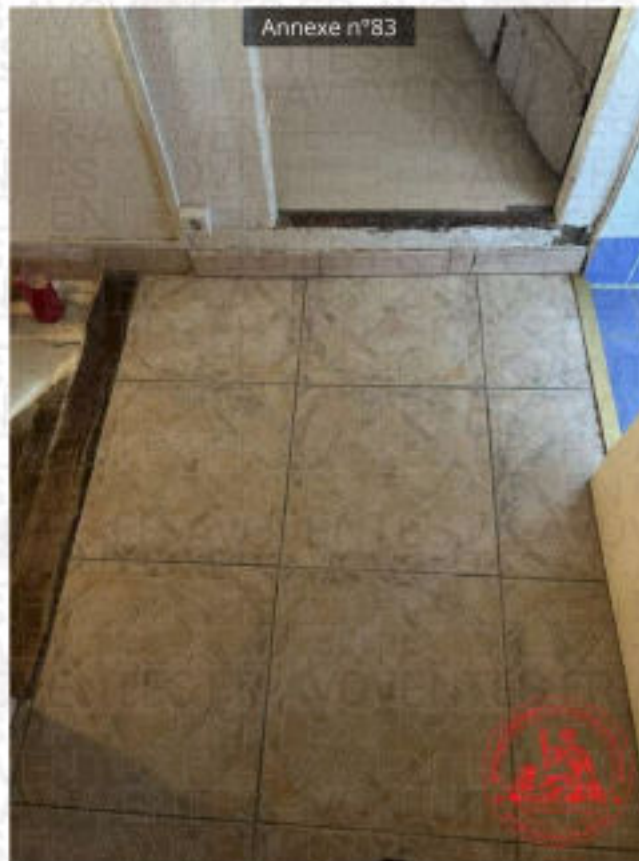


Accès à l'étage





Annexe n°82



Annexe n°83



Annexe n°84

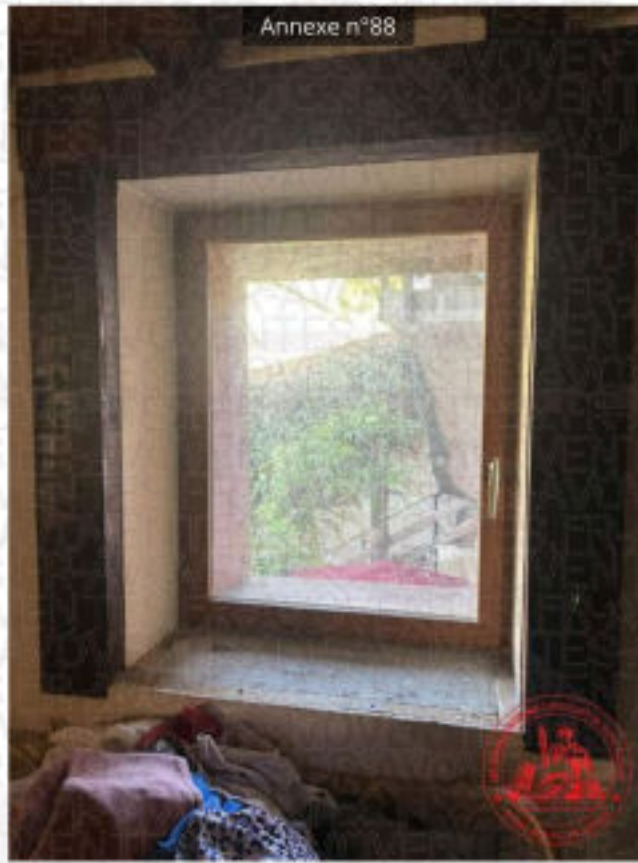


Annexe n°85

Première chambre



Annexe n°88



Annexe n°89



Annexe n°90



Annexe n°91



Annexe n°92



Annexe n°93



Annexe n°94



Annexe n°95





Annexe n°96



Annexe n°97

Salle d'eau







Annexe n°102



Annexe n°103



Deuxième chambre



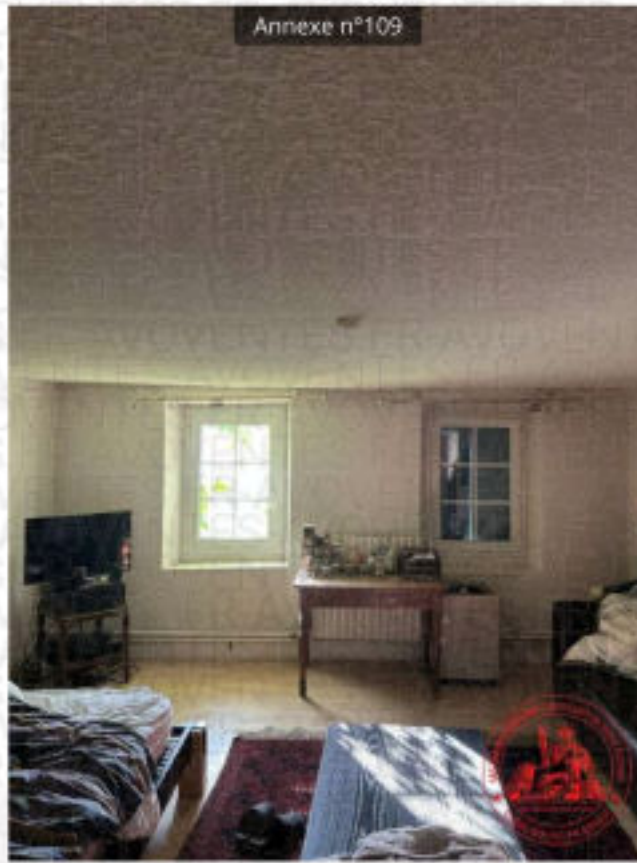
Annexe n°107



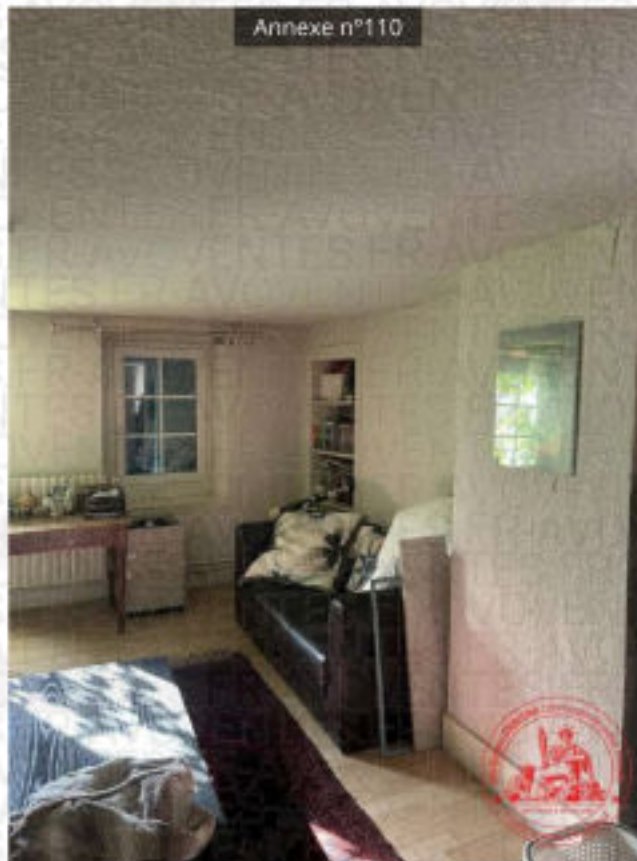
Annexe n°108



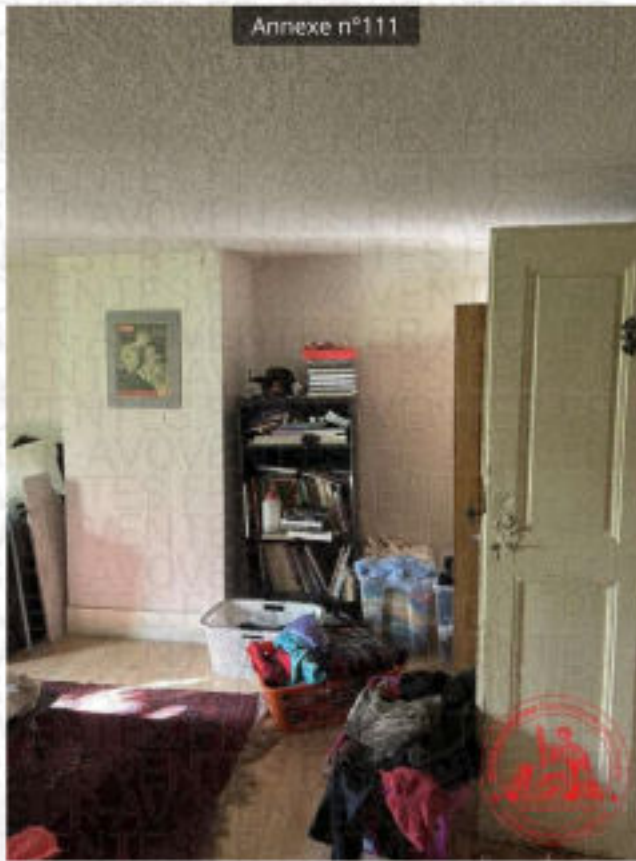
Annexe n°109



Annexe n°110



Annexe n°111



Annexe n°112



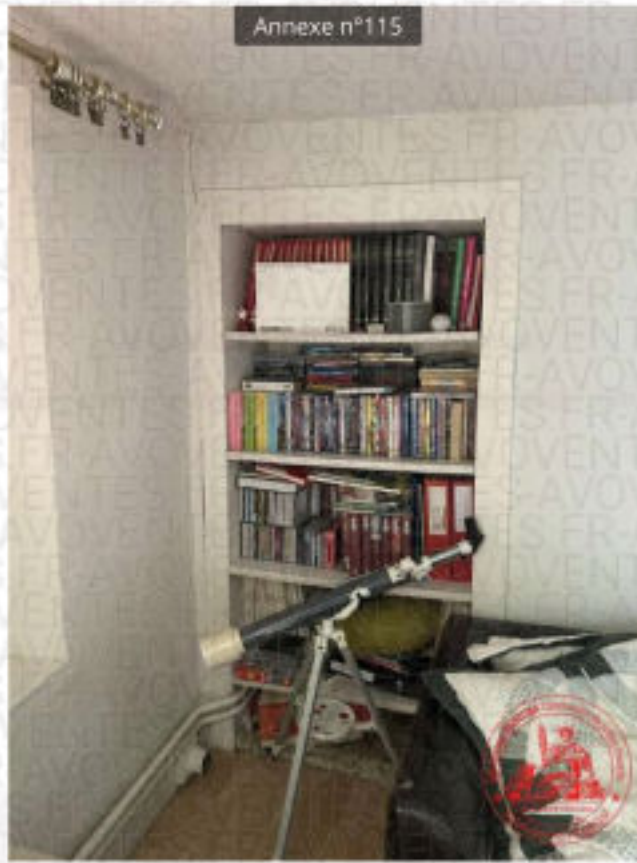
Annexe n°113



Annexe n°114



Annexe n°115



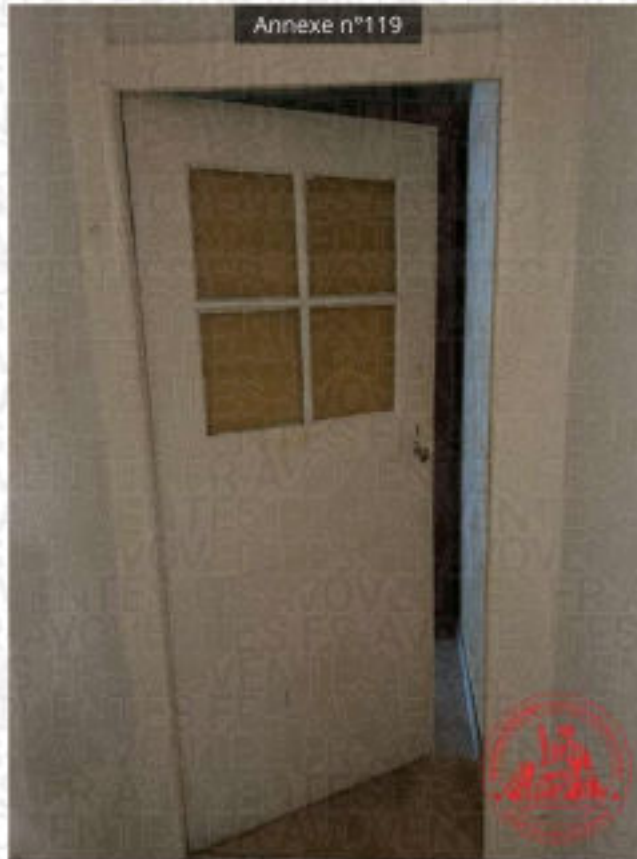
Annexe n°116





Troisième chambre

Annexe n°119



Annexe n°120



Annexe n°121



Annexe n°122



Annexe n°123



Annexe n°124



Annexe n°125



Annexe n°126



Annexe n°127



Annexe n°128



Annexe n°129



Annexe n°130



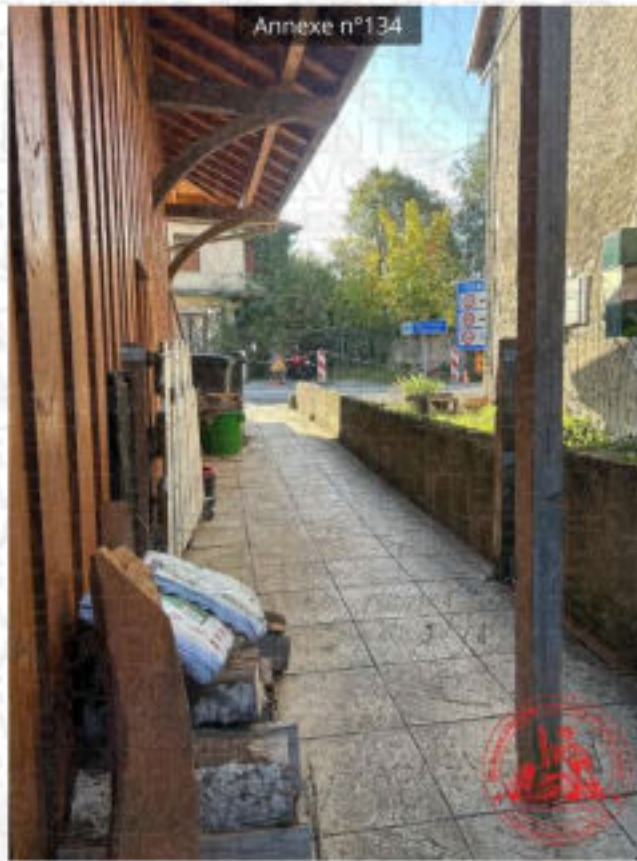
Tableau électrique situé dans la cuisine



CHEMIN D'ACCES A LA TERRASSE DU LOT 1 + ACCES LOTS 3 ET 4



Annexe n°134



Annexe n°135





Annexe n°136



Annexe n°137

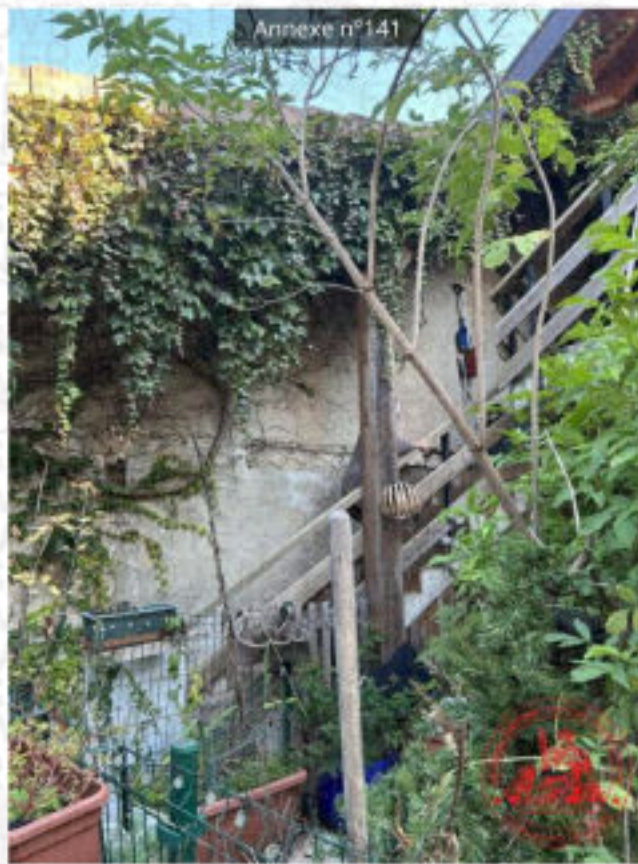


" LOT 3 "

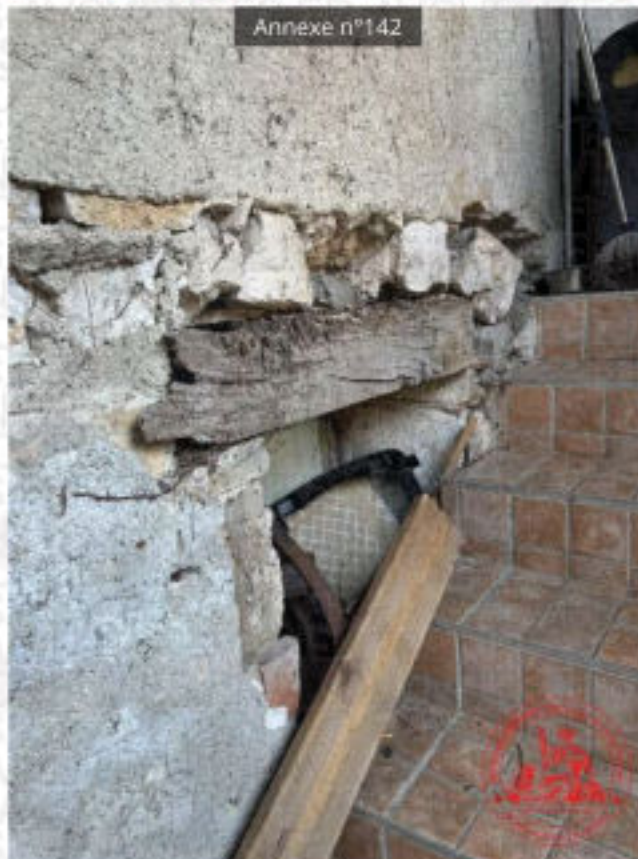


Annexe n°140





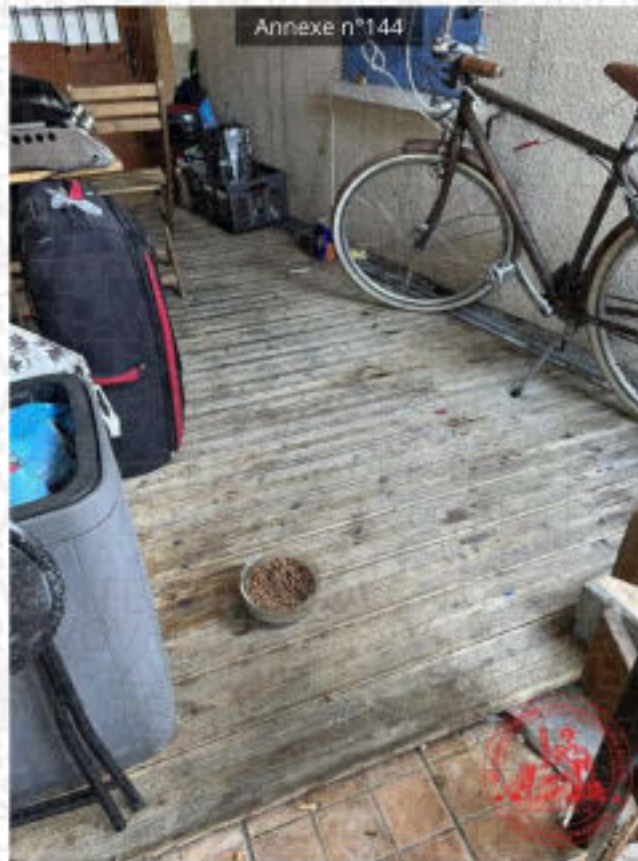
Annexe n°142



Annexe n°143



Terrasse



Annexe n°146



Annexe n°147



Pièce de vie

Annexe n°148



Annexe n°149





Annexe n°152



Annexe n°153



Annexe n°154



Annexe n°155



Annexe n°156



Annexe n°157



Annexe n°158



Annexe n°159





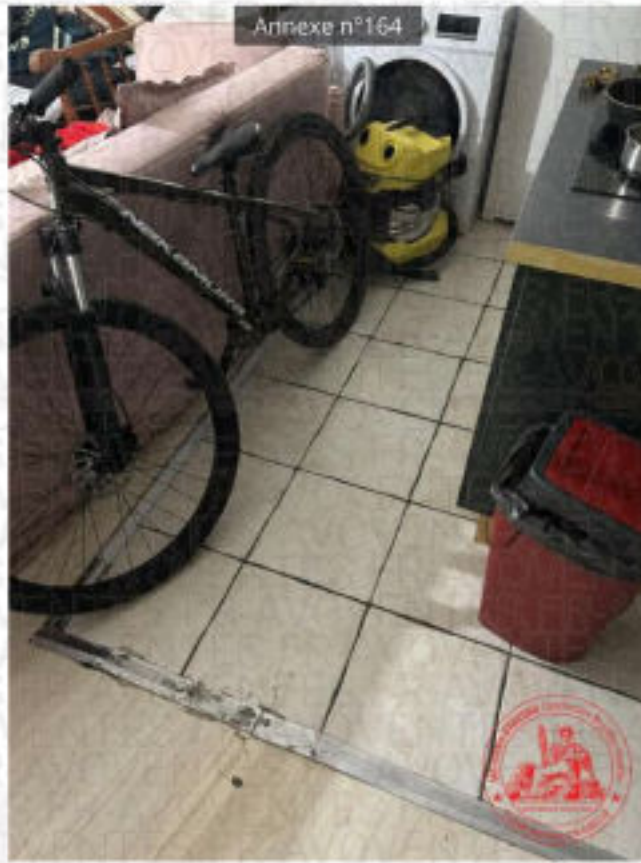
Annexe n°162



Annexe n°163



Annexe n°164



Salle d'eau





Annexe n°167



Annexe n°168



Annexe n°169



Annexe n°170



Chambre

Annexe n°173



Annexe n°174



Annexe n°175



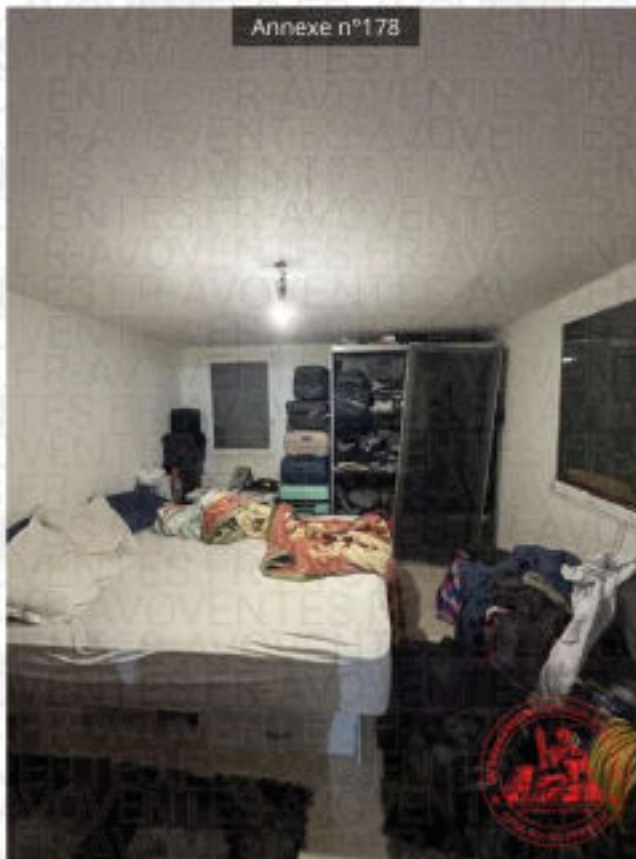
Annexe n°176



Annexe n°177



Annexe n°178

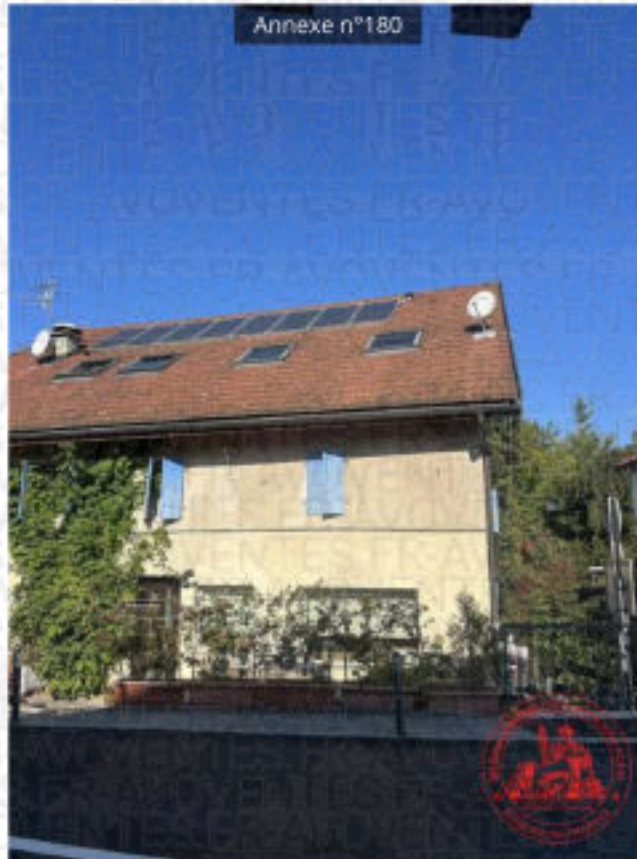


Annexe n°179



TOITURE MAISON

Annexe n°180



Annexe n°181



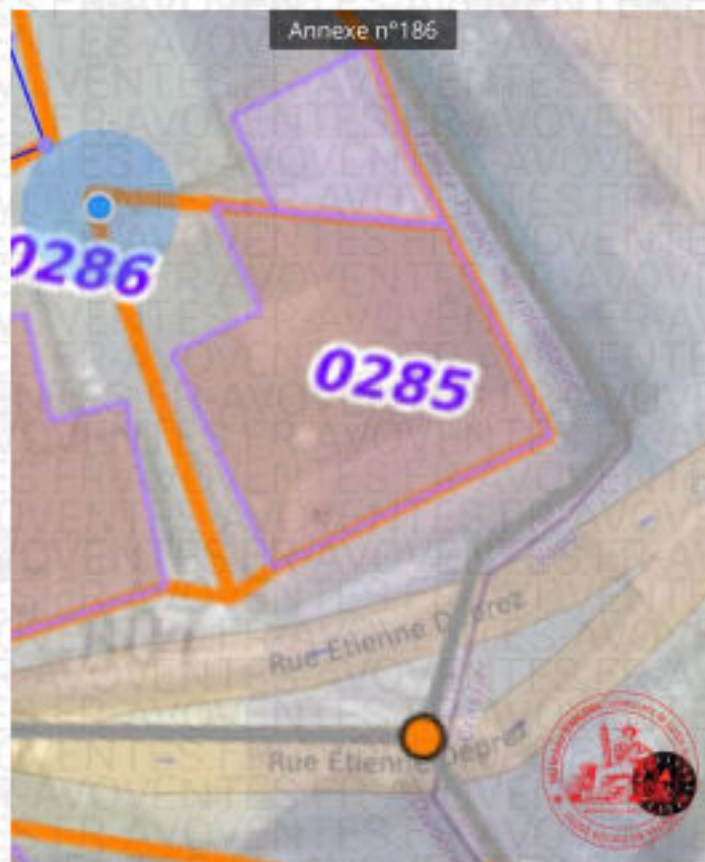
Annexe n°182



Annexe n°183







LOT 1

Annexe n°187



Annexe n°188





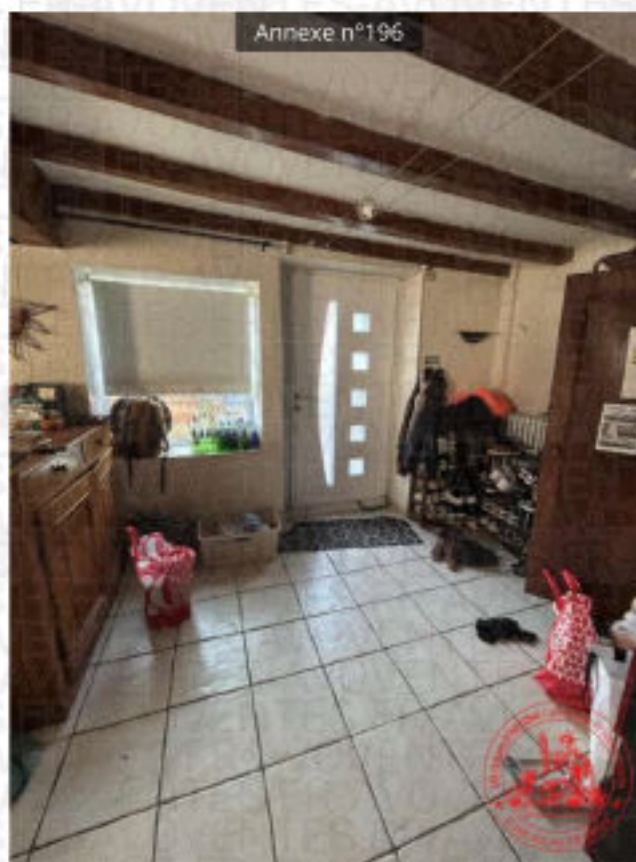
Annexe n°191



Annexe n°192







Annexe n°197



Annexe n°198







Annexe n°203



Annexe n°204

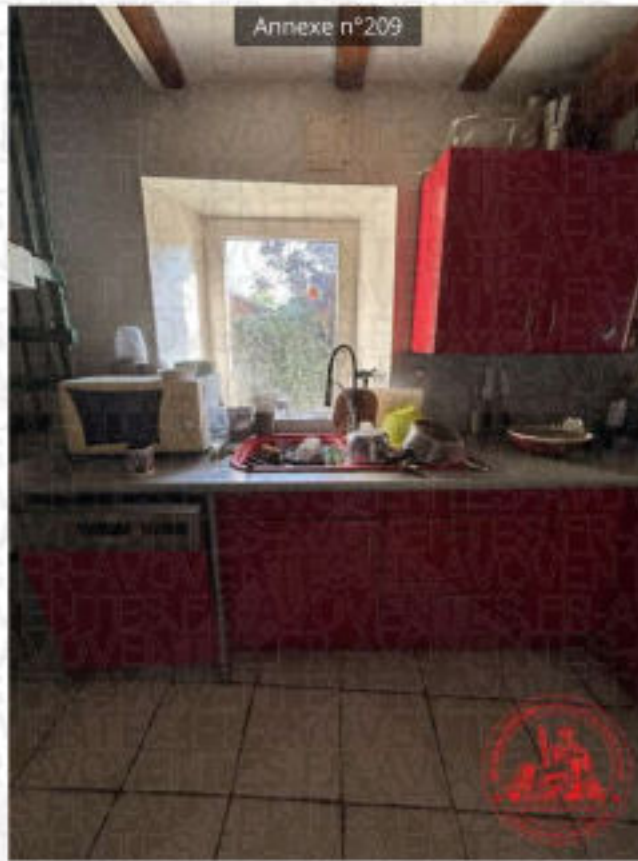


CUISINE





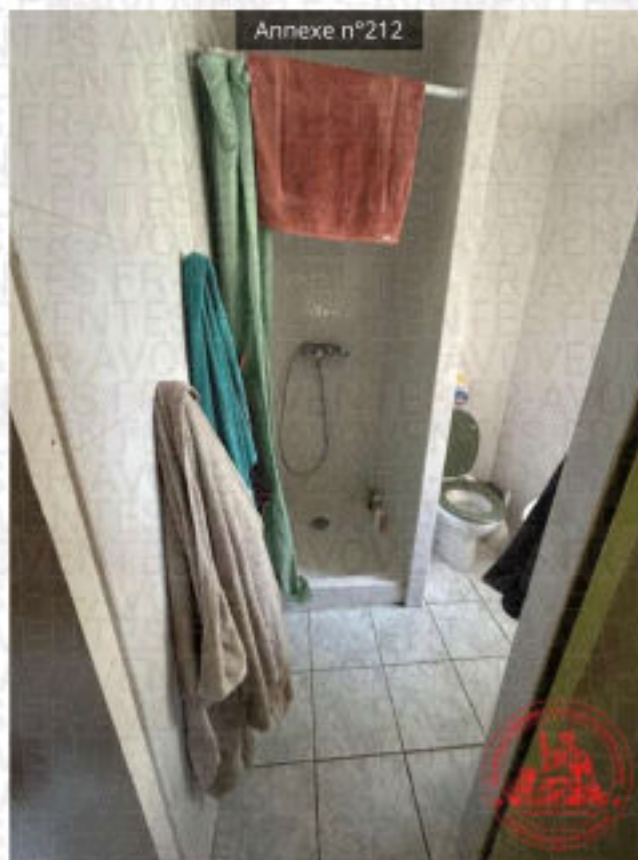
Annexe n°209



Annexe n°210



SALLE D'EAU / WC



Annexe n°213



Annexe n°214



Annexe n°215



Annexe n°216



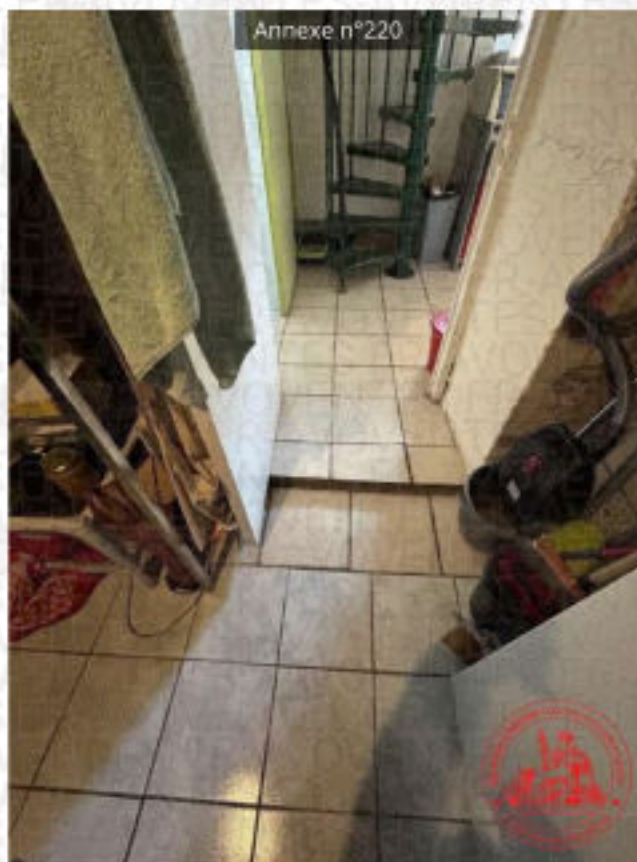


Annexe n°217



Annexe n°218

BUANDERIE / CELLIER



Annexe n°221



Annexe n°222





Annexe n°225



Annexe n°226



Annexe n°227



Annexe n°228





Annexe n°229

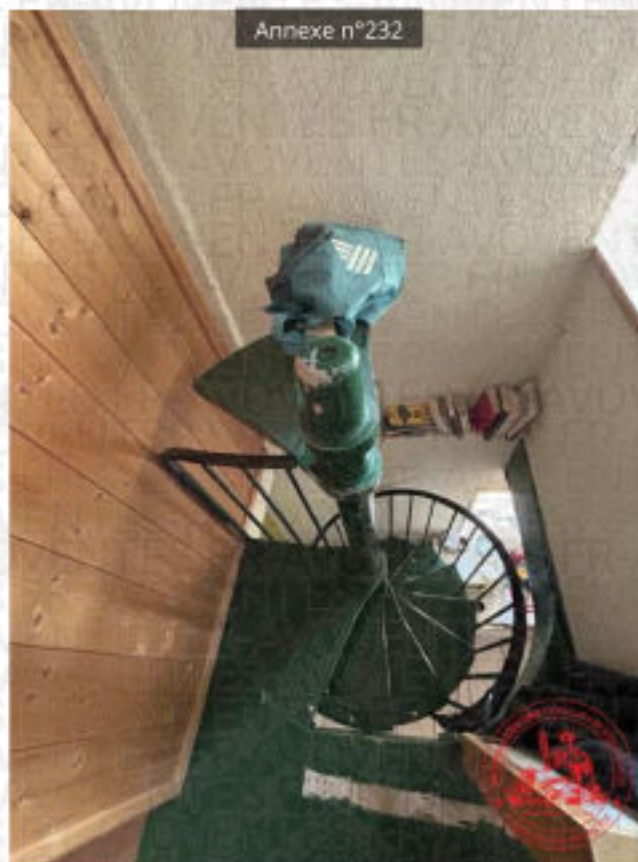


Annexe n°230

ACCES ETAGE



Annexe n°231



Annexe n°232



COULOIR ETAGE



Annexe n°234



Annexe n°235

Annexe n°236



Annexe n°237



Annexe n°238



Annexe n°239



Annexe n°240



Annexe n°241



PREMIERE CHAMBRE (à gauche)



Annexe n°244



Annexe n°245



Annexe n°246



Annexe n°247



Annexe n°248



Annexe n°249



Annexe n°250



Annexe n°251



Annexe n°252



Annexe n°253



Annexe n°254



Annexe n°255





Annexe n°258



Annexe n°259



Annexe n°260



Annexe n°261



Annexe n°262



Annexe n°263



Annexe n°264



Annexe n°265



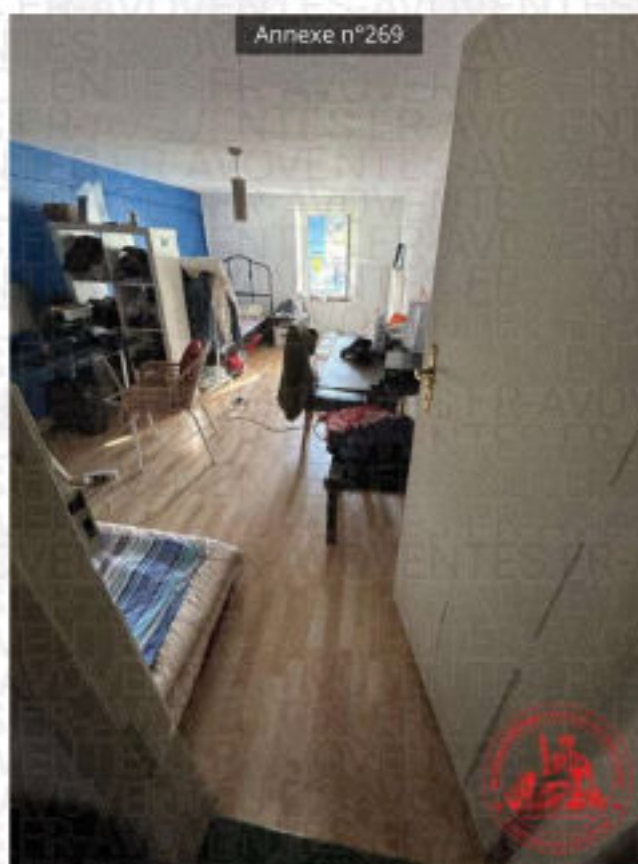
Annexe n°266



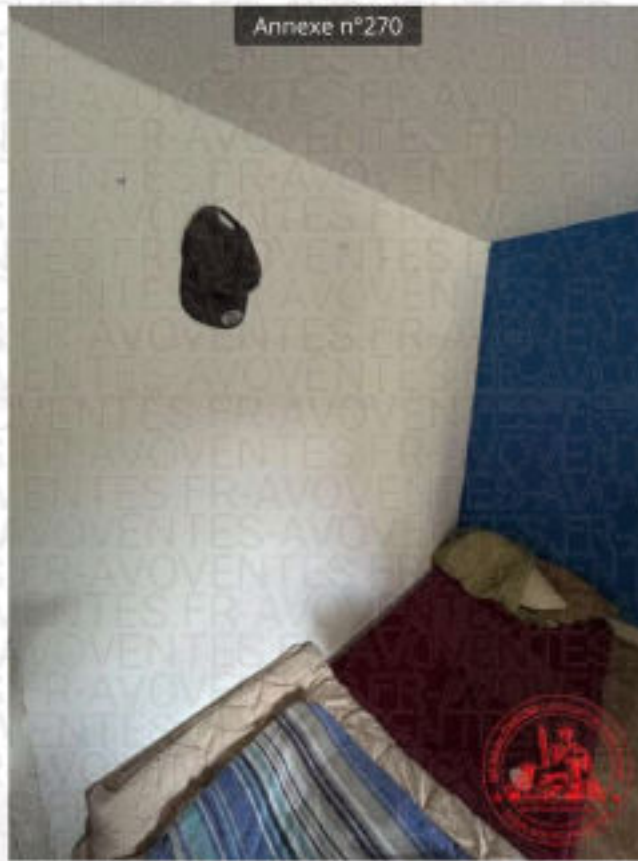
Annexe n°267



DEUXIEME CHAMBRE (au fond à gauche)



Annexe n°270



Annexe n°271



Annexe n°272



Annexe n°273



Annexe n°274



Annexe n°275



Annexe n°276



Annexe n°277



Annexe n°278



Annexe n°279



Annexe n°280



Annexe n°281



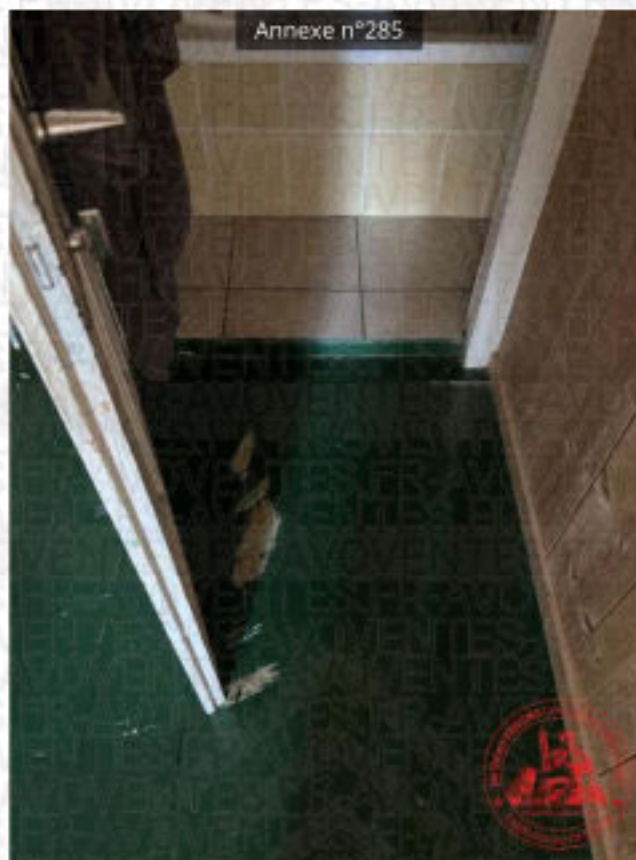
Annexe n°282

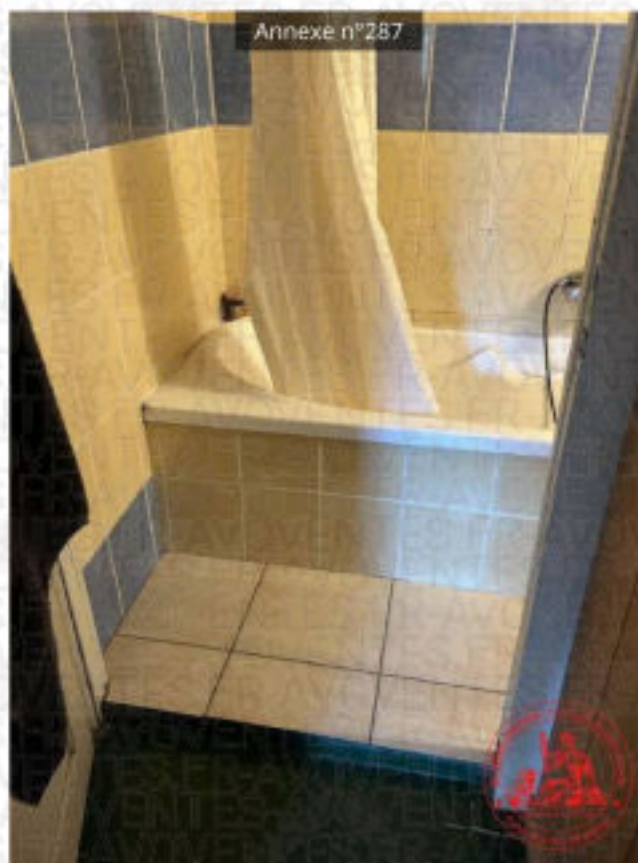
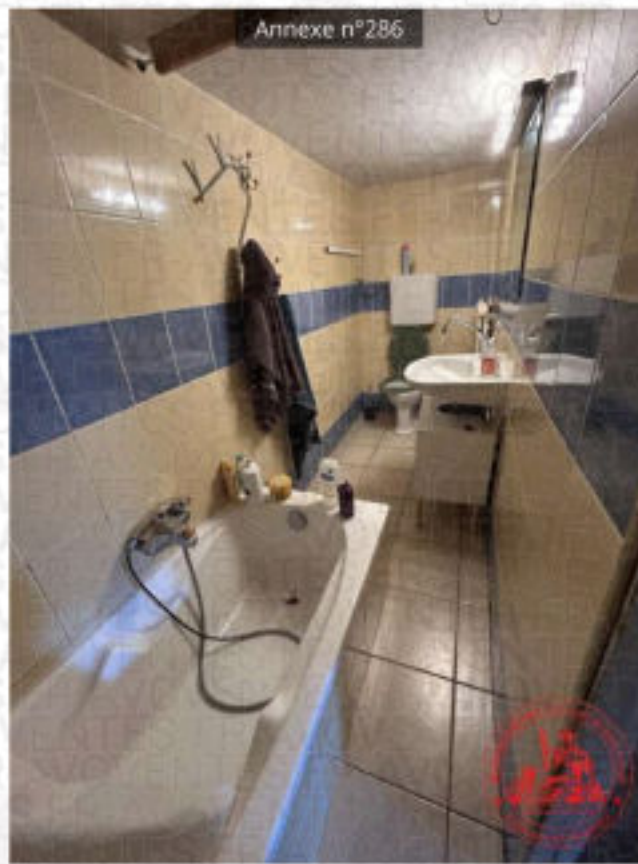


Annexe n°283



SALLE DE BAINS







Annexe n°290



Annexe n°291









Annexe n°296



Annexe n°297

Annexe n°298



Annexe n°299





Annexe n°300



Annexe n°301

Annexe n°302



TROISIEME CHAMBRE (à droite)



Annexe n°303



Annexe n°304

Annexe n°305



Annexe n°306



Annexe n°307



Annexe n°308



Annexe n°309



Annexe n°310



Annexe n°311



Annexe n°312



Annexe n°313



Annexe n°314



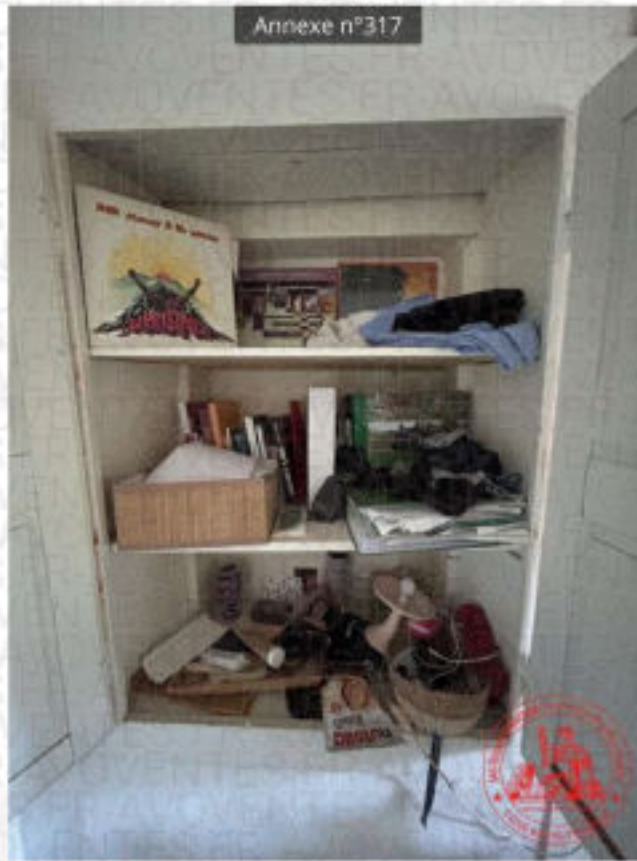
Annexe n°315



Annexe n°316



Annexe n°317

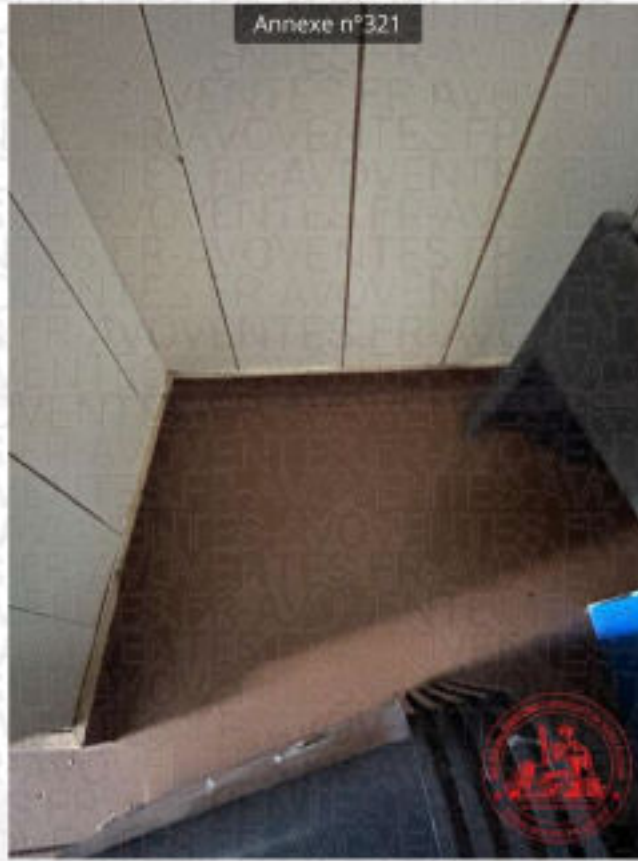


Annexe n°318





Annexe n°321



Annexe n°322



Annexe n°323



Annexe n°324



Annexe n°325



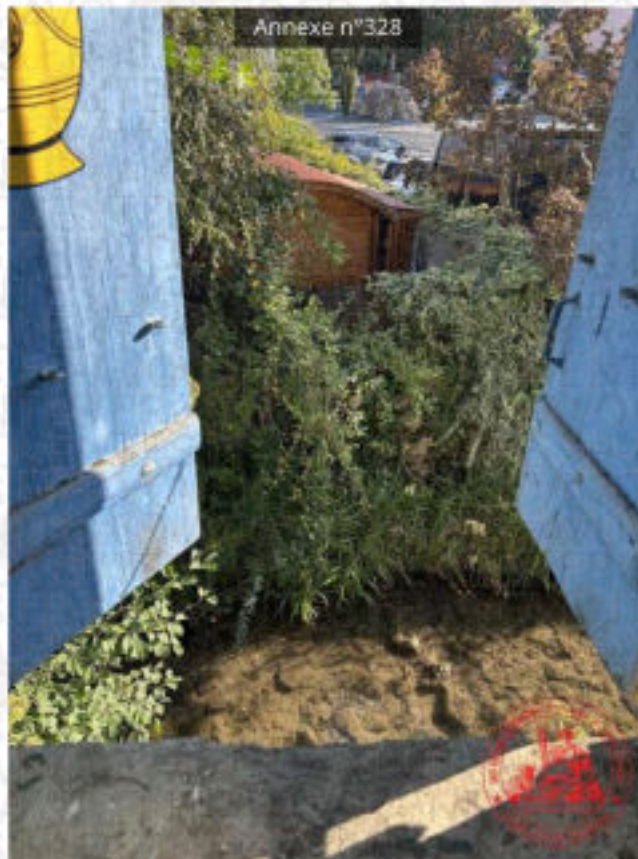
Annexe n°326



Annexe n°327



Annexe n°328



Annexe n°329



Annexe n°330



Annexe n°331



Annexe n°332

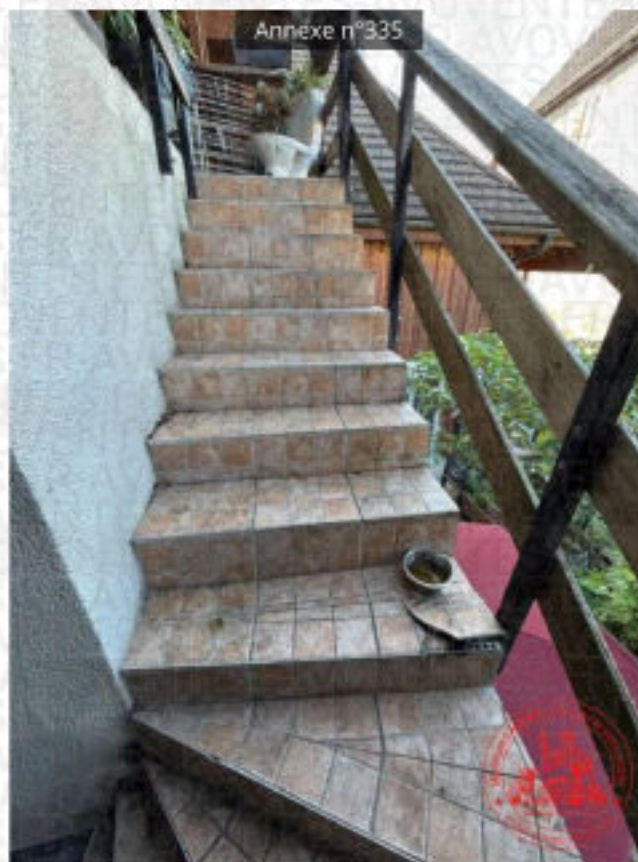
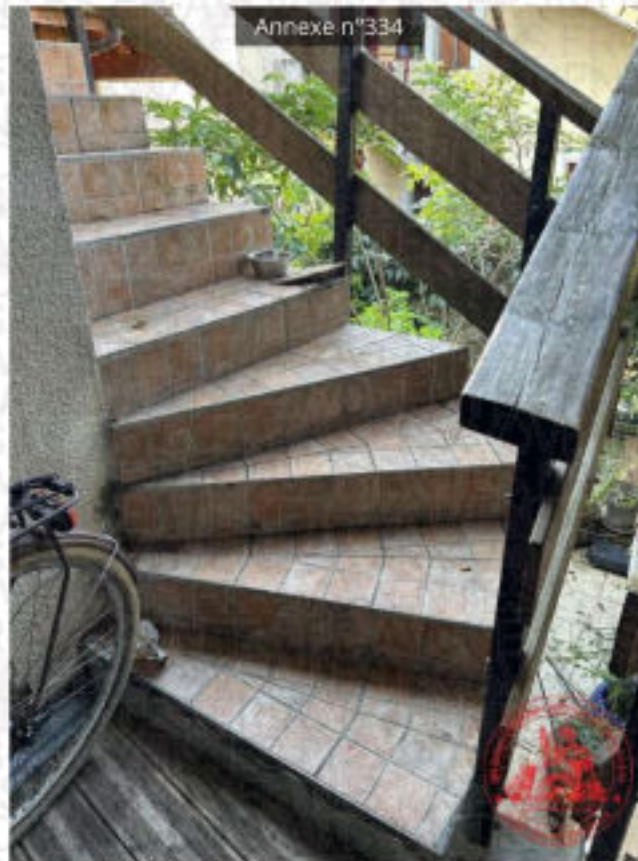


Annexe n°333

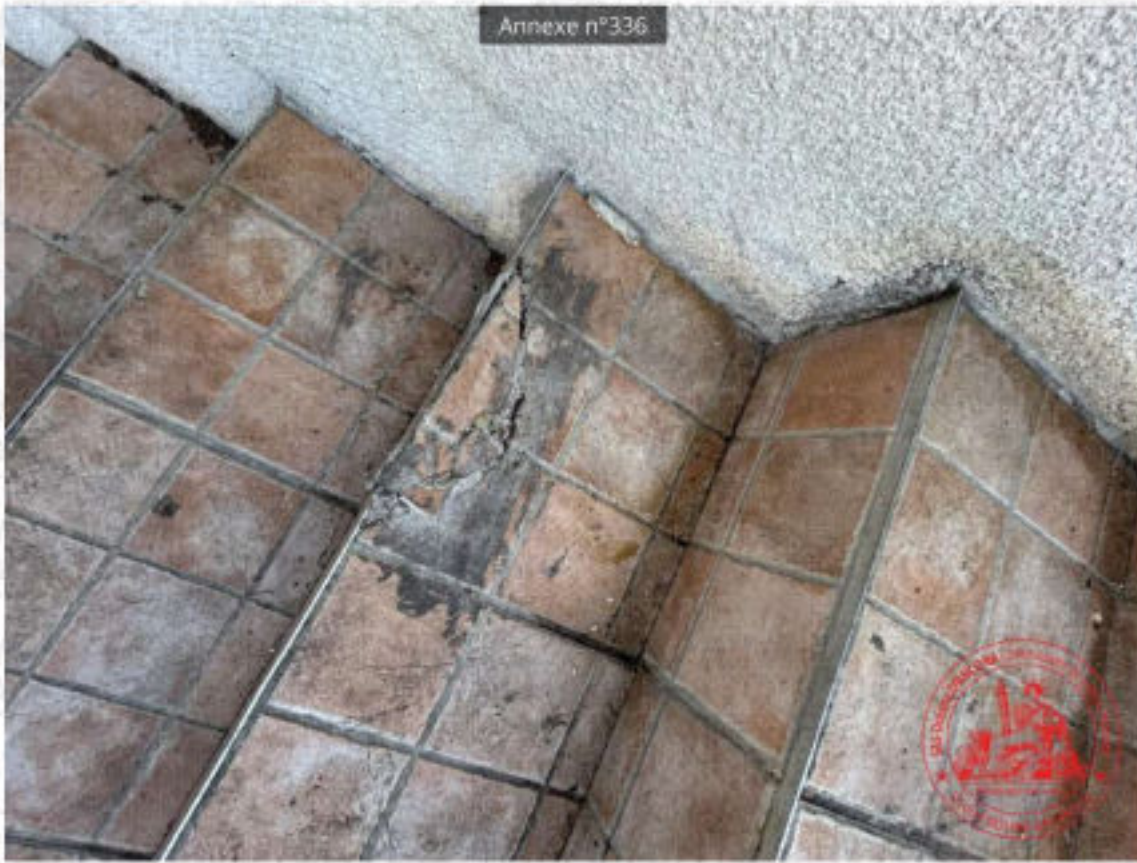


LOT 4

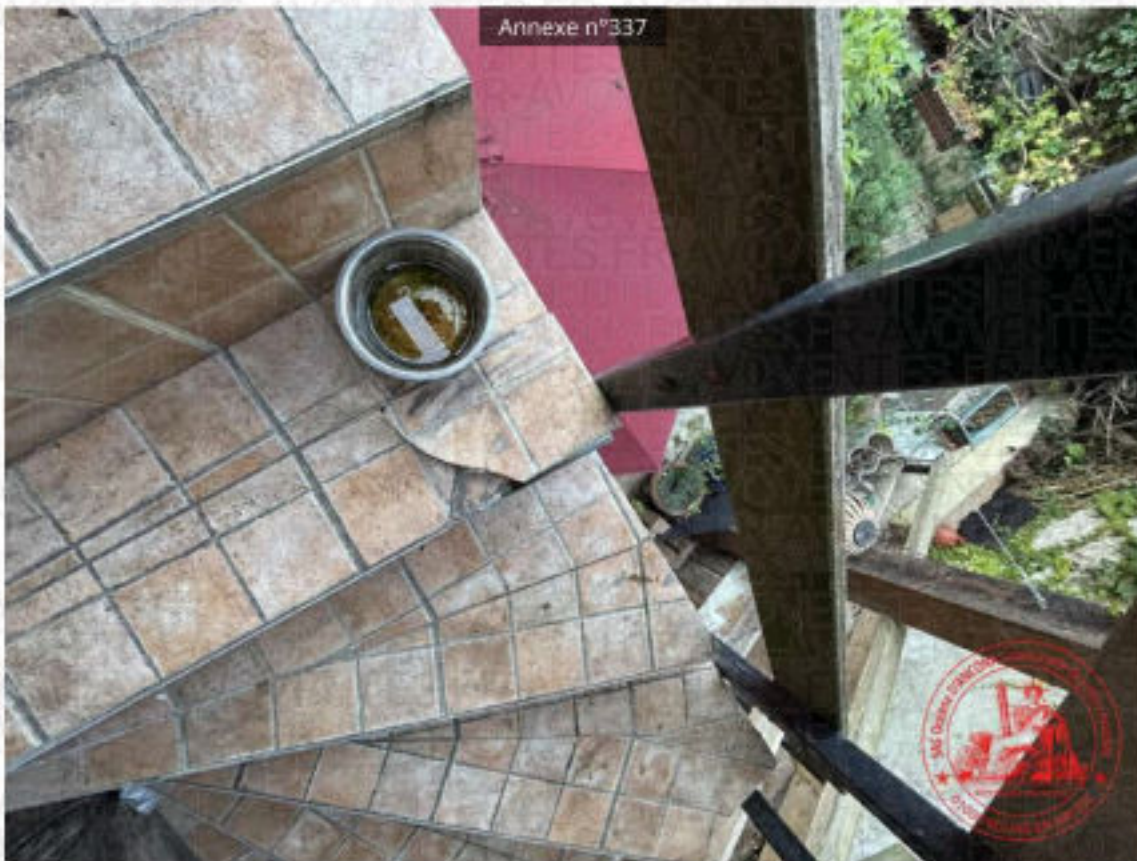
ACCES



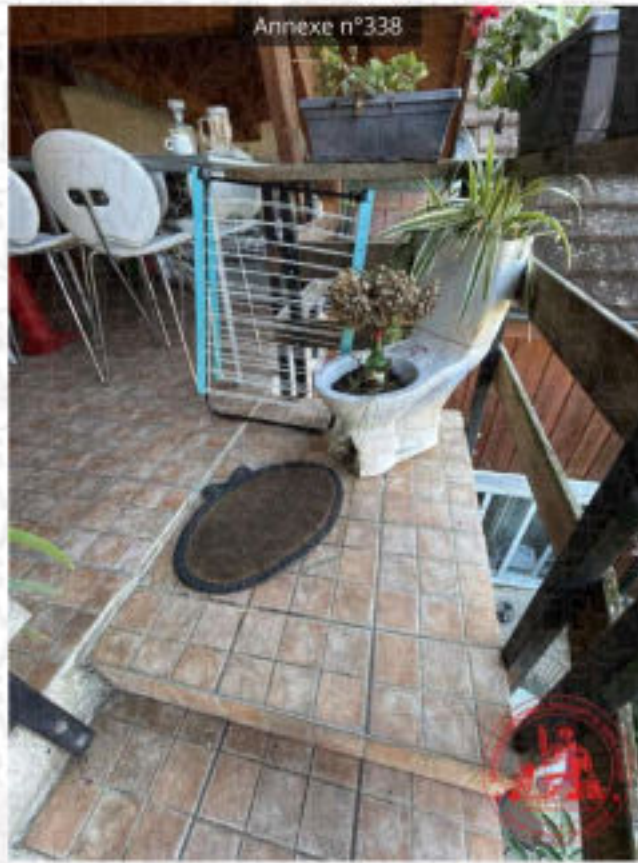
Annexe n°336



Annexe n°337



Annexe n°338



TERRASSE

Annexe n°339



Annexe n°340



Annexe n°341



Annexe n°342



Annexe n°343



Annexe n°344



ENTREE / CUISINE



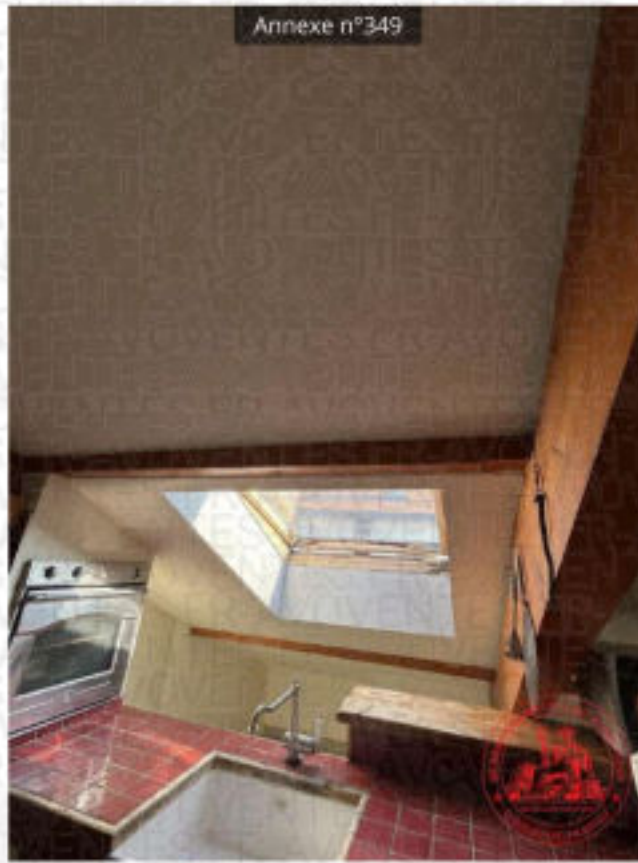
Annexe n°347



Annexe n°348



Annexe n°349



Annexe n°350





Annexe n°353



Annexe n°354





Annexe n°357



Annexe n°358





SALLE A MANGER



Annexe n°360

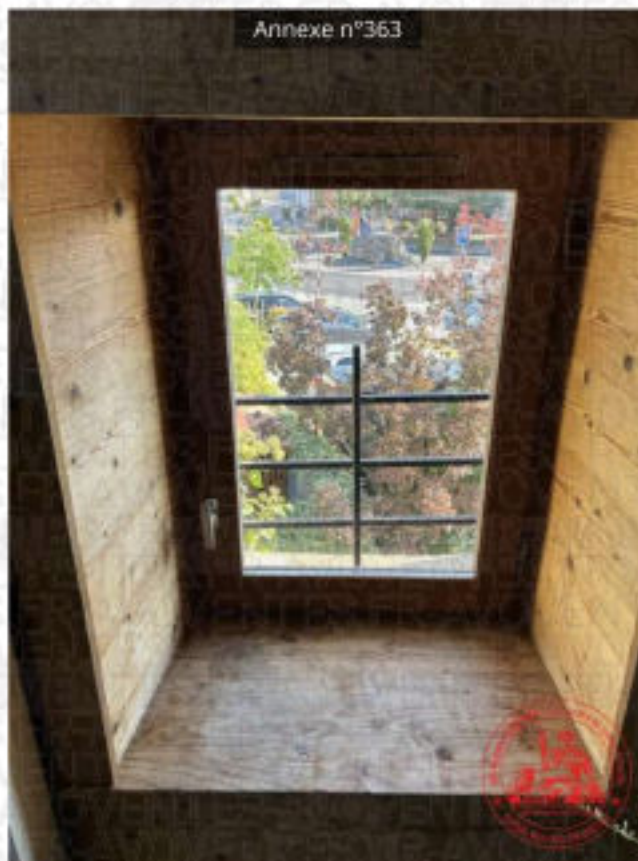


Annexe n°361

Annexe n°362



Annexe n°363



Annexe n°364



Annexe n°365



Annexe n°366



Annexe n°367



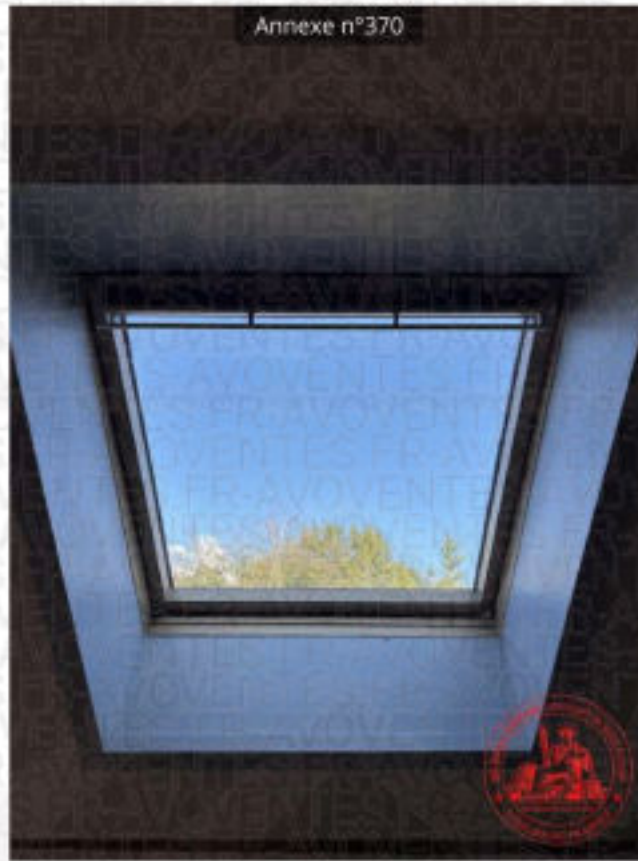
Annexe n°368



Annexe n°369



Annexe n°370



Annexe n°371







Annexe n°373



Annexe n°374



BUANDERIE

Annexe n°376



Annexe n°377



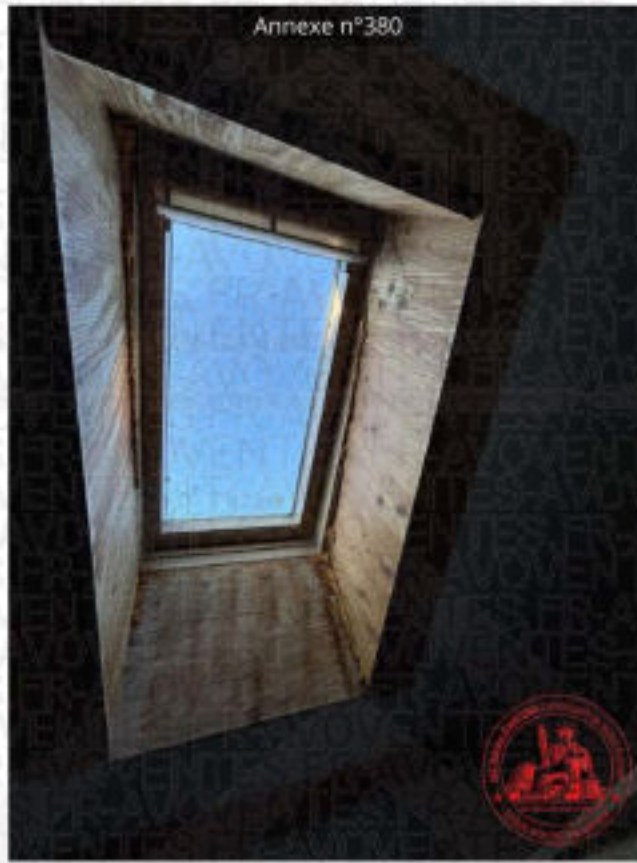


Annexe n°378



Annexe n°379

Annexe n°380



Annexe n°381



Annexe n°382



Annexe n°383



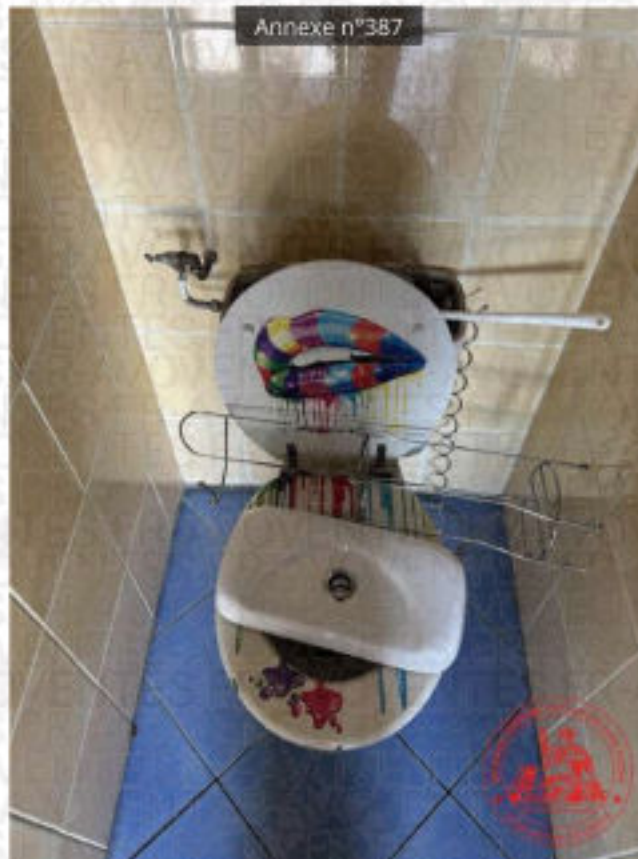
WC

Annexe n°384



Annexe n°385





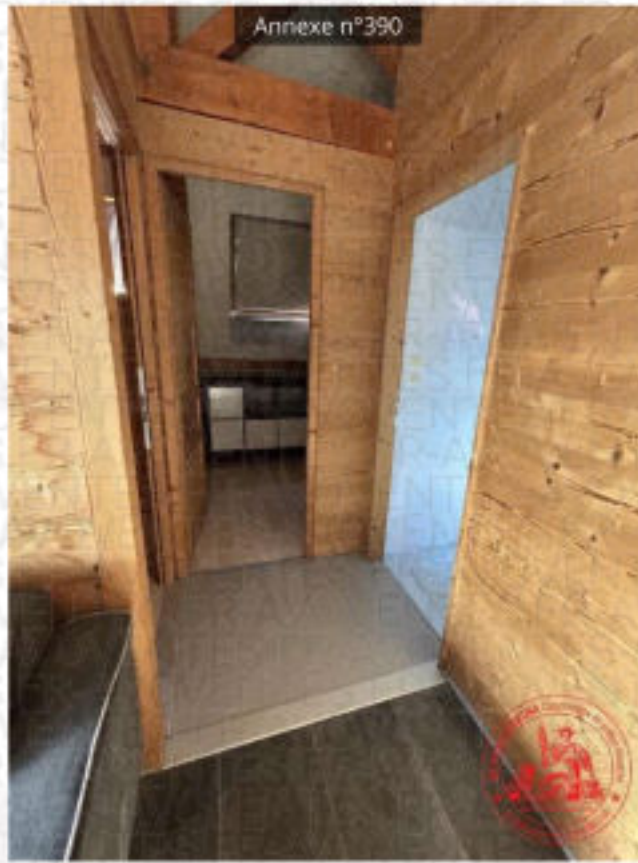


Annexe n°388



Annexe n°389

Annexe n°390



SALLE DE BAINS / SALLE D'EAU



Annexe n°391



Annexe n°392

Annexe n°393



Annexe n°394









Annexe n°401



Annexe n°402



Annexe n°403



Annexe n°404



Annexe n°405



Annexe n°405



DEUXIEME CHAMBRE

Annexe n°407



Annexe n°408



Annexe n°409



Annexe n°410



Annexe n°411



Annexe n°412





Annexe n°415



Annexe n°416



Annexe n°417



Annexe n°418





Annexe n°421



Annexe n°422



Annexe n°423



Annexe n°424



Annexe n°425



Annexe n°426



Annexe n°427



Annexe n°428



Annexe n°429



Annexe n°430



Annexe n°431



TROISIEME CHAMBRE



Annexe n°434

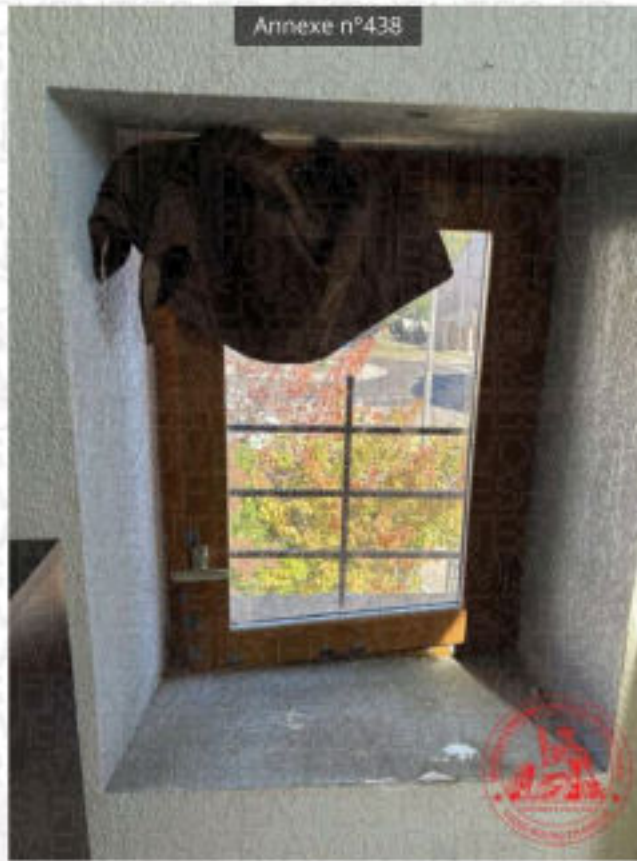


Annexe n°435





Annexe n°438



Annexe n°439



Annexe n°440



Annexe n°441





Annexe n°442



Annexe n°443

